



**Bureau
fédéral du Plan**

Analyses et prévisions économiques



**Institut
des Comptes
nationaux**

BUDGET ECONOMIQUE

Prévisions économiques 2012

Février 2012

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

E-mail: contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable: Henri Bogaert

Dépôt légal: D/2012/7433/9

Beschikbaar in het Nederlands

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | 1 |
| Résumé | 3 |
| 1. L'environnement international | 6 |
| 1.1. Évolution de l'économie mondiale | 6 |
| 1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux | 8 |
| 1.3. Évolution sur les marchés financiers | 9 |
| 1.3.1. Taux d'intérêt | 9 |
| 1.3.2. Taux de change | 10 |
| 1.4. Incertitudes | 11 |
| 2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses | 12 |
| 2.1. Croissance économique | 12 |
| 2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers | 12 |
| 2.3. Investissements des entreprises | 14 |
| 2.4. Investissements en logements | 15 |
| 2.5. Consommation et investissements publics | 15 |
| 2.6. Variations de stocks | 16 |
| 2.7. Exportations et importations | 16 |
| 3. Évolution des prix et salaires | 18 |
| 3.1. Évolution des prix intérieurs | 18 |
| 3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales | 20 |
| 3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand | 20 |
| 3.3.1. Évolution du coût salarial | 20 |
| 3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi | 22 |
| 3.3.3. Évolution de la part salariale | 23 |
| 4. Marché du travail | 24 |
| Annexe | 28 |

Liste des tableaux

| | | |
|-----------|---|----|
| Tableau 1 | Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand | 21 |
| Tableau 2 | Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages | 22 |

Liste des graphiques

| | | |
|--------------|--|----|
| Graphique 1 | Évolution trimestrielle du commerce mondial | 6 |
| Graphique 2 | Economic sentiment indicator zone euro | 7 |
| Graphique 3 | Évolution trimestrielle du PIB en volume | 7 |
| Graphique 4 | Évolution trimestrielle du PIB en volume | 8 |
| Graphique 5 | Évolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis | 10 |
| Graphique 6 | Différentiels de taux d'intérêt par rapport à l'Allemagne | 10 |
| Graphique 7 | Évolution trimestrielle du PIB belge en volume | 12 |
| Graphique 8 | Consommation privée en volume | 13 |
| Graphique 9 | Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne | 13 |
| Graphique 10 | Investissements des entreprises en volume | 14 |
| Graphique 11 | Taux d'investissement et rentabilité des entreprises | 14 |
| Graphique 12 | Investissements en logements en volume | 15 |
| Graphique 13 | Exportations de biens et services en volume | 16 |
| Graphique 14 | Évolution trimestrielle de l'inflation | 18 |
| Graphique 15 | Décomposition de l'indice des prix à la consommation | 19 |
| Graphique 16 | Évolution de la part salariale | 23 |
| Graphique 17 | Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand | 24 |
| Graphique 18 | Évolution de l'emploi et du taux d'emploi | 26 |
| Graphique 19 | Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active | 27 |

Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 1 des Comptes nationaux 2010 (" Comptes détaillés et tableaux ") mais aussi les agrégats trimestriels jusqu'au troisième trimestre 2011 et l'estimation " flash " du PIB du quatrième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 9 février 2012.

H. Bogaert

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

R. Massant

Président du Conseil d'Administration de
l'Institut des Comptes Nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge*Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Dépenses de consommation finale des particuliers | 0,8 | 2,5 | 0,8 | -0,1 |
| Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics | 0,8 | 0,2 | 0,9 | 0,9 |
| Formation brute de capital fixe | -8,1 | -0,7 | 5,4 | 0,7 |
| Dépenses nationales totales | -2,4 | 1,2 | 2,1 | 0,3 |
| Exportations de biens et services | -11,2 | 9,9 | 5,0 | 0,5 |
| Importations de biens et services | -10,7 | 8,7 | 5,4 | 0,7 |
| Exportations nettes (contribution à la croissance) | -0,5 | 1,1 | -0,2 | -0,2 |
| Produit intérieur brut | -2,8 | 2,3 | 1,9 | 0,1 |
| Indice national des prix à la consommation | -0,1 | 2,2 | 3,5 | 2,7 |
| Indice santé | 0,6 | 1,7 | 3,1 | 2,7 |
| Revenu disponible réel des particuliers | 2,9 | -0,5 | 1,2 | -1,0 |
| Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible) | 18,4 | 16,2 | 16,5 | 15,7 |
| Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers) | -7,6 | 37,0 | 56,2 | 6,4 |
| Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle) | 7,9 | 8,3 | 7,2 | 7,5 |
| Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB) | -1,7 | 1,5 | -0,4 | -1,0 |
| Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) | 139,3 | 132,7 | 139,2 | 131,5 |
| Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%) | 1,2 | 0,8 | 1,4 | 0,9 |
| Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%) | 3,9 | 3,4 | 4,2 | 3,8 |

Résumé

Depuis l'été 2011, l'évolution de la conjoncture européenne est largement influencée par les développements de la crise de la dette et par les décisions prises par les chefs de gouvernement européens pour y remédier. La méfiance des marchés vis-à-vis de la situation financière de certains Etats membres et les craintes d'une nouvelle crise bancaire se sont exacerbées à l'automne dernier. Le climat de crise persistante a sapé la confiance des entrepreneurs et des consommateurs. Cette perte de confiance, conjuguée à la politique budgétaire restrictive menée par les Etats membres et au cours élevé du pétrole, devrait se traduire par une croissance négative du PIB de la zone euro au quatrième trimestre 2011 et au premier trimestre 2012.

Depuis le début 2012, les tensions sur les marchés monétaires et obligataires de la plupart des pays de la zone euro se sont quelque peu apaisées, grâce notamment à l'octroi de crédits supplémentaires de la BCE aux banques. Ceci devrait contribuer au redressement lent et progressif du PIB européen qui semble se dessiner, comme en atteste l'évolution positive toute récente d'un certain nombre d'indicateurs de confiance. Dans l'hypothèse où la crise de la dette ne s'aggrave pas, l'activité économique de l'ensemble de la zone euro pourrait s'accélérer légèrement à partir du deuxième semestre. Néanmoins, sur base annuelle, la croissance du PIB de la zone euro devrait être légèrement négative en 2012 (-0,3 %), ce qui constitue une forte révision à la baisse par rapport à nos prévisions de septembre (1,2 %).

De très nombreuses incertitudes entourent le scénario décrit ci-avant, au premier rang desquelles figure le risque d'une nouvelle phase de volatilité des marchés financiers. Ceci aurait en effet pour conséquence de gonfler le coût de financement des pouvoirs publics, d'affecter la situation financière des banques et de miner la confiance générale. Un tel scénario compromettrait le redressement progressif des économies européennes, ce qui engendrerait un recul plus net que prévu de l'activité économique en 2012.

L'économie belge a encore affiché un taux de croissance soutenu (0,9 %) au premier trimestre 2011, mais a ensuite connu un net ralentissement dans le sillage de la conjoncture internationale. Ainsi, la croissance a été timide au deuxième trimestre (0,3 %) avant de se replier légèrement au second semestre. Sur base annuelle, la croissance économique belge a atteint 1,9 %.

En 2012, la croissance trimestrielle de l'économie belge devrait demeurer très modeste compte tenu de la reprise très graduelle de la conjoncture européenne et des mesures de consolidation budgétaire décidées par le gouvernement fédéral. L'activité économique devrait se stabiliser au premier trimestre et ensuite renouer avec une faible croissance tirée par les exportations (0,2 % au quatrième trimestre). Sur base annuelle, la croissance économique ne devrait pas dépasser 0,1 % en 2012.

Au premier trimestre 2011, les exportations belges ont encore sensiblement progressé. Par contre, elles ont baissé durant le reste de l'année suite au repli des débouchés extérieurs. En 2012, les exportations devraient progressivement repartir à la hausse, mais compte tenu d'un point de départ défavorable, leur croissance annuelle devrait se limiter à 0,5 %, contre 5 % en 2011. En 2011 et 2012, le cours élevé du pétrole et la croissance limitée des exportations dégradent nettement le solde des opérations courantes de la balance des paiements, celle-ci enregistrant un déficit courant de 1 % du PIB en 2012.

En 2011, le revenu disponible réel des ménages a augmenté de 1,2 %. L'évolution du pouvoir d'achat a été soutenue par la progression de l'emploi et la faible dynamique des recettes de l'impôt des personnes physiques suite à l'accélération des enrôlements. Cependant, la perte de confiance des consommateurs a entraîné une hausse du taux d'épargne jusqu'à 16,5 %. La croissance de la consommation privée n'a par conséquent pas dépassé 0,8 %. Cette année, la faible conjoncture et les récentes mesures budgétaires devraient se traduire par une baisse du revenu disponible réel des ménages de 1 %. En outre, le contrecoup de l'enrôlement accéléré en 2011 aurait un important effet à la hausse sur les recettes de l'impôt des personnes physiques de 2012. La baisse de la consommation privée se limiterait toutefois à 0,1 %, la diminution du revenu étant absorbée par une réduction du taux d'épargne.

Les investissements des entreprises ont enregistré une croissance dynamique jusqu'à la mi-2011. La croissance économique soutenue a eu un effet positif sur la rentabilité des entreprises et le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie a dépassé sa moyenne de long terme au cours du premier semestre 2011. Ces bonnes performances enregistrées lors du premier semestre ont permis à la croissance annuelle des investissements des entreprises d'atteindre 8,8 % en 2011, et ce alors qu'au cours du second semestre, les investissements ont marqué le pas, parallèlement au ralentissement des perspectives de débouchés extérieurs. Au cours de l'année 2012, la croissance des investissements des entreprises devrait légèrement s'accélérer, à l'instar de l'activité économique. Sur base annuelle, elle ne dépasserait toutefois pas 0,9 %.

Après une courte période de reprise en 2010, les investissements des ménages dans l'immobilier résidentiel ont de nouveau chuté (-3,7 %) en 2011. Les effets favorables de la baisse temporaire de la TVA – pour les projets introduits avant avril 2010 – se sont en effet estompés, les taux des prêts hypothécaires ont progressivement été relevés et les incertitudes sur le plan économique ont miné la confiance des ménages. En 2012, ces facteurs, cumulés à une évolution défavorable du revenu disponible, devraient entraîner un nouveau recul des investissements en logements (-3,2 %).

Cette année, la croissance en volume de la consommation publique devrait se limiter à 0,9 %. En revanche, les investissements publics progresseraient de près de 12 % en raison des investissements effectués, d'une part, par les pouvoirs locaux à l'approche des élections communales et provinciales de l'automne prochain et, d'autre part, par le pouvoir fédéral.

L'emploi intérieur a fortement progressé dans le courant de l'année 2010 et au cours du premier semestre 2011, ce qui se traduirait par une forte croissance de l'emploi sur l'année 2011 (de 56 200 unités en moyenne). Les créations d'emploi se sont ensuite enrayerées à partir de la mi-2011 vu la faible conjoncture, et ne devraient se redresser que légèrement dans le courant de cette année. Dès lors, en 2012, les créations d'emploi n'atteindraient que 6 400 unités en moyenne. Sur la période 2011-2012, environ un quart des créations nettes d'emploi serait attribuable à la progression du nombre d'emplois titres-services.

En 2011, l'emploi a progressé plus rapidement que la population active ; le nombre de chômeurs a ainsi diminué de plus de 26 000 unités en moyenne. Cette année, il devrait par contre augmenter de 19 400 unités. En conséquence, le taux de chômage harmonisé (concept Eurostat) passerait de 7,2 % en 2011 à 7,5 % en 2012.

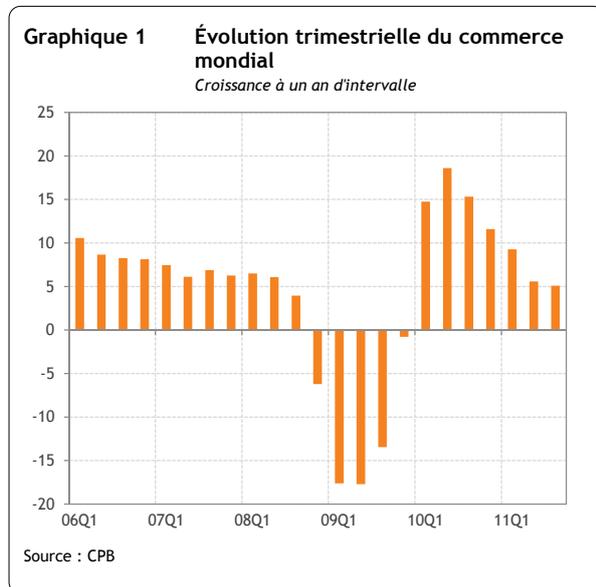
L'inflation belge, mesurée sur la base de la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation, s'est établie à 3,5 % en moyenne en 2011. Cette accélération de l'inflation était en grande partie due aux hausses de prix des produits énergétiques, elles-mêmes résultant d'un pétrole plus cher. De plus, la hausse des prix des matières premières, qui se répercute avec un certain retard sur les prix des autres biens et services, a alimenté l'inflation sous-jacente.

Le cours du baril de Brent est actuellement inférieur à son niveau record de la fin avril 2011 et il devrait encore fléchir d'après les cotations actuelles sur les marchés à terme. Par conséquent, les prix à la consommation des produits énergétiques devraient augmenter moins vite en 2012 qu'en 2011. D'autre part, l'inflation sous-jacente devrait s'accélérer cette année et atteindre 2,2 % en moyenne (contre 2 % en 2011) et certaines mesures budgétaires pourraient alimenter l'inflation (de 0,2 point de pourcentage). Au final, la progression des prix à la consommation devrait légèrement fléchir pour s'établir à 2,7 % en moyenne.

La croissance de l'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel, atteindrait également 2,7 %. L'indice pivot pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales (119,62) serait dépassé en octobre 2012.

1. L'environnement international

1.1. Évolution de l'économie mondiale¹



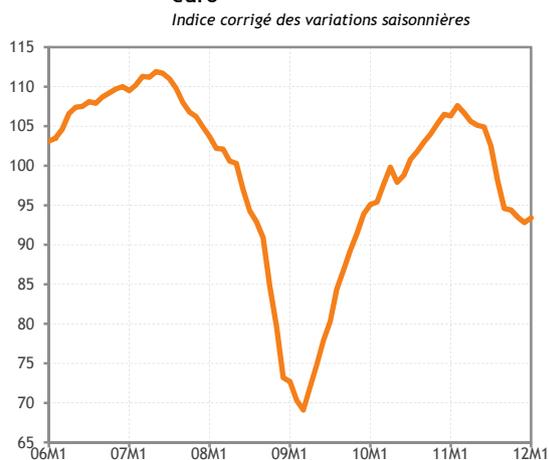
L'économie mondiale a enregistré une forte croissance entre la mi-2009 et le premier trimestre 2011 mais a ensuite subi un net coup de frein, notamment en raison du prix élevé des matières premières, du ralentissement des économies émergentes (suite au resserrement des politiques monétaires) et surtout de la nervosité des marchés financiers face à la crise européenne de la dette. Cette dernière a entraîné une perte de confiance à la fois dans le chef des consommateurs et des producteurs. Le profil de croissance de l'économie mondiale se reflète également dans l'évolution du commerce mondial (voir graphique 1), bien que celui-ci se caractérise la plupart du temps par des fluctuations plus marquées.

La croissance de l'économie américaine a été particulièrement faible au cours du premier semestre 2011, ce qui s'explique surtout par la progression modeste de la consommation privée freinée par la hausse des prix, le chômage élevé, le processus de désendettement et les moins-values enregistrées sur le patrimoine des ménages. Au cours du second semestre, la croissance économique s'est accélérée grâce au rebond de la consommation privée, des investissements des entreprises et de l'investissement résidentiel. En 2011, la consommation publique et la formation de stocks ont contribué négativement, sur base annuelle, à la croissance économique (1,7 %). Cette année, la croissance du PIB américain, principalement soutenue par les investissements, devrait s'établir à environ 0,5 % par trimestre et à 2,2 % sur base annuelle. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que les perspectives de croissance des autres économies occidentales.

Dans la zone euro, l'activité économique a encore progressé à un rythme soutenu (0,8 %) au premier trimestre 2011 grâce aux investissements et aux exportations mais la croissance s'est ensuite nettement ralentie au deuxième (0,2 %) et au troisième trimestre (0,1 %). Plusieurs facteurs expliquent cette dégradation : le cours élevé du pétrole, les mesures de consolidation budgétaire, le ralentissement de la croissance dans les économies émergentes, la crise persistante de la dette et, partant, la nervosité des marchés financiers. Cette nervosité des marchés financiers a également sérieusement entamé la confiance des entrepreneurs et des consommateurs, ce qui devrait se traduire par une croissance négative du PIB de la zone euro au quatrième trimestre 2011 et au premier trimestre 2012. Depuis le début 2012, la situation sur les marchés financiers s'est améliorée (voir point 1.3). Dans l'hypothèse où la crise de la dette ne s'aggraverait pas, l'activité économique dans la zone euro pourrait renouer avec une crois-

¹ Les chiffres de croissance annuelle du PIB en 2012 mentionnés dans ce chapitre proviennent du Consensus Economics (publié en janvier 2012).

Graphique 2 Economic sentiment indicator zone euro



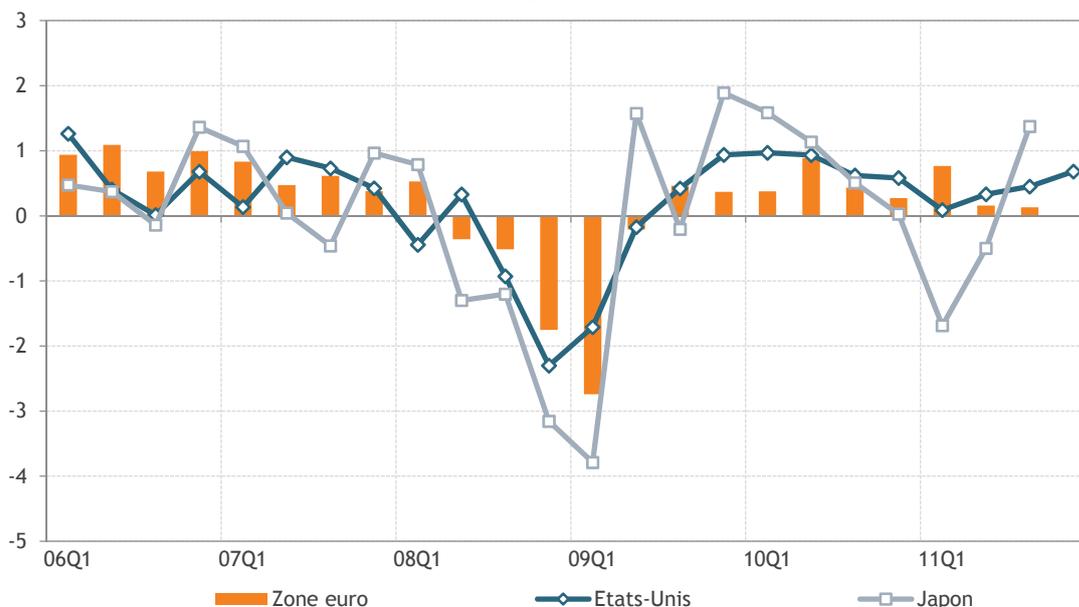
Source : Commission Européenne

sance légèrement positive au second semestre, notamment grâce à un ralentissement de l'inflation et à la dépréciation de l'euro, laquelle pourrait soutenir la reprise des exportations européennes. Sur base annuelle, la croissance du PIB devrait toutefois être négative (-0,3 % contre 1,7 % en 2011). La situation économique des différents Etats membres reste très contrastée : alors que l'Allemagne devrait afficher une croissance légèrement positive, les pays les plus touchés par la crise de la dette seraient encore confrontés à une grave récession.

Au Japon, le tsunami et l'accident nucléaire qui a suivi ont sérieusement affecté l'économie au premier semestre 2011 (décroissance trimestrielle moyenne de 1,1 %). Ces deux catastrophes ont détruit une partie des capacités de production du pays et provoqué des pannes d'électricité qui ont freiné les exportations, la consommation et les investissements. En revanche, la reconstruction et le redémarrage des lignes de production ont débouché sur une croissance positive au second semestre. Alors que la demande intérieure reste fondamentalement faible, les exportations, soutenues par la demande des principaux partenaires commerciaux (Chine, Etats-Unis et Europe), devraient repartir à la hausse au second semestre 2012. Par conséquent, la croissance économique japonaise devrait s'établir à 1,9 % sur base annuelle après avoir fléchi de 0,8 % en 2011.

Graphique 3 Évolution trimestrielle du PIB en volume

Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



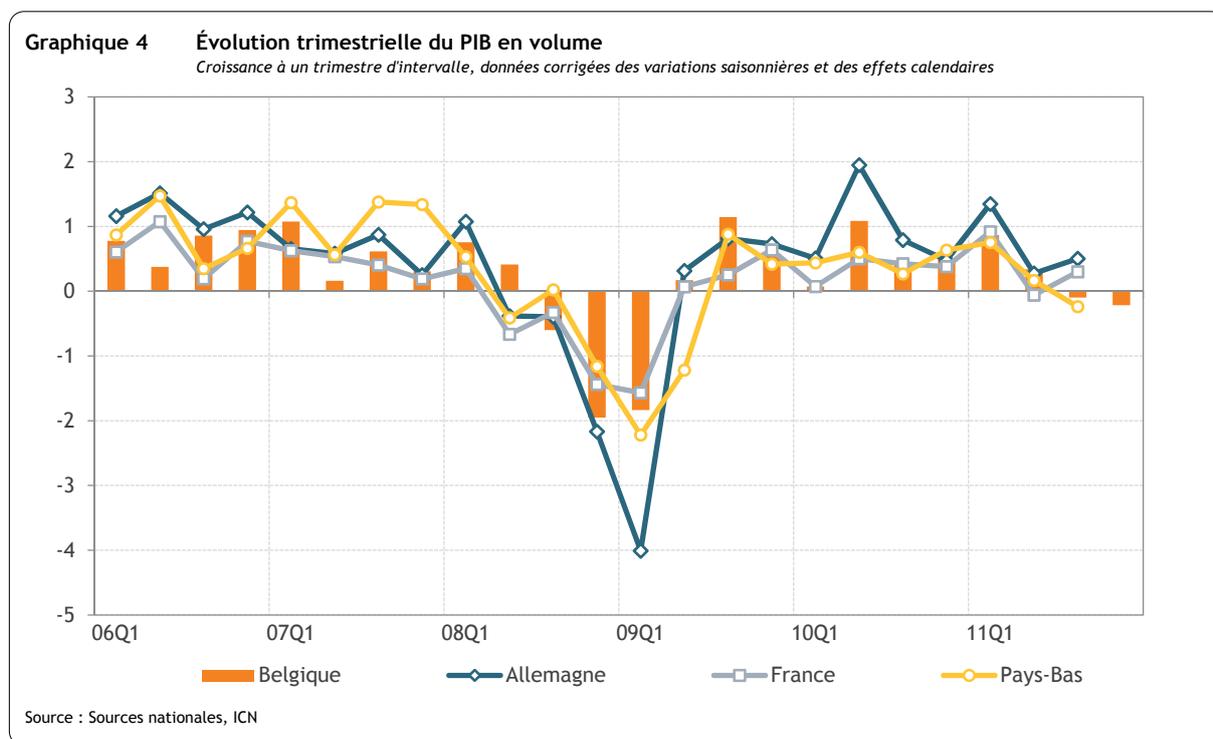
Source : Sources nationales, Eurostat

Parallèlement, la croissance économique de la Chine s'est aussi ralentie en 2011. Ce ralentissement a été voulu par les autorités du pays pour contenir la forte inflation et la bulle immobilière. Le ralentisse-

ment semble être plus marqué que prévu si bien que la politique monétaire a été à nouveau assouplie à la fin 2011. La croissance de l'économie chinoise reste néanmoins très élevée (9,3 % en 2011, 8,5 % en 2012).

1.2. Conjuncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

Tout comme en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, la croissance économique en Belgique a été soutenue au premier trimestre 2011 mais s'est enrayerée par la suite. Les observations pour les deuxième et troisième trimestres montrent que la croissance de l'économie belge est comparable à celle de la France et des Pays-Bas (croissance trimestrielle moyenne d'environ 0,1 %) mais que les prestations de l'économie allemande sont sensiblement meilleures (croissance trimestrielle moyenne de 0,4 %). Mesuré à un an d'intervalle, le PIB allemand a progressé de 2,6 % au troisième trimestre 2011, contre 1,6 % en moyenne en Belgique, 1,5 % en France et 1,3 % aux Pays-Bas. L'activité économique en Belgique a fléchi de 0,2 % au quatrième trimestre et, à l'heure de finaliser les présentes prévisions, on tablait aussi sur un recul de l'activité chez nos principaux partenaires commerciaux.



Après avoir affiché une croissance particulièrement soutenue durant cinq trimestres (de 1 % en moyenne), l'économie allemande a sensiblement marqué le pas au deuxième (0,3 %) et au troisième (0,5 %) trimestres de 2011, principalement en raison de la faible croissance des investissements et de la consommation privée. Ces facteurs, cumulés à l'atonie du commerce mondial, devraient déboucher sur une croissance négative du PIB au dernier trimestre 2011. Toutefois, l'économie allemande devrait rapidement renouer avec une croissance trimestrielle positive. En Allemagne, le taux de chômage se situe à son niveau le plus bas depuis 1991 (5,5 %). D'autre part, le taux élevé d'utilisation des capacités de production industrielle permet de penser que des investissements d'extension sont nécessaires. Au

second semestre, la croissance continuerait à être soutenue par une accélération de la demande extérieure. Sur base annuelle, la croissance du PIB s'établirait à 0,5 % en 2012, contre 3 % en 2011.

Pour ce qui concerne l'économie française, celle-ci a connu une évolution en dents de scie en 2011. Après un premier trimestre soutenu (0,9 %), le PIB a légèrement fléchi (-0,1 %) sous l'effet d'une forte baisse de la consommation privée induite par la suppression de la prime à la casse. Au troisième trimestre, la croissance, stimulée par les dépenses des ménages, s'est à nouveau accélérée (0,3 %). Les indicateurs de confiance, qui ont chuté en 2011, ont récemment atteint un niveau plancher, et semblent indiquer que la France devrait connaître une courte période de faible récession. Au cours du second semestre, la croissance économique devrait se raffermir dès lors que l'inflation se ralentit, que les taux d'intérêt se maintiennent à un niveau bas et que la demande extérieure augmente. En conséquence, le PIB devrait stagner sur base annuelle alors qu'il a crû de 1,6 % en 2011.

Aux Pays-Bas, la croissance s'est nettement ralentie au deuxième trimestre 2011 et ce mouvement s'est prolongé au troisième trimestre. Au quatrième trimestre aussi, la croissance du PIB était négative. Le pouvoir d'achat a été érodé par une croissance relativement faible des salaires, une accélération de l'inflation et une hausse sensible des cotisations sociales. En 2012 aussi, le pouvoir d'achat continuerait à s'éroder. Vu le faible taux d'utilisation des capacités de production industrielle, les investissements ne devraient pas soutenir la croissance économique. Dans le courant de l'année, une reprise devrait toutefois s'amorcer grâce aux exportations. Sur l'ensemble de 2012, le PIB devrait reculer de 0,3 %, après avoir progressé de 1,4 % en 2011.

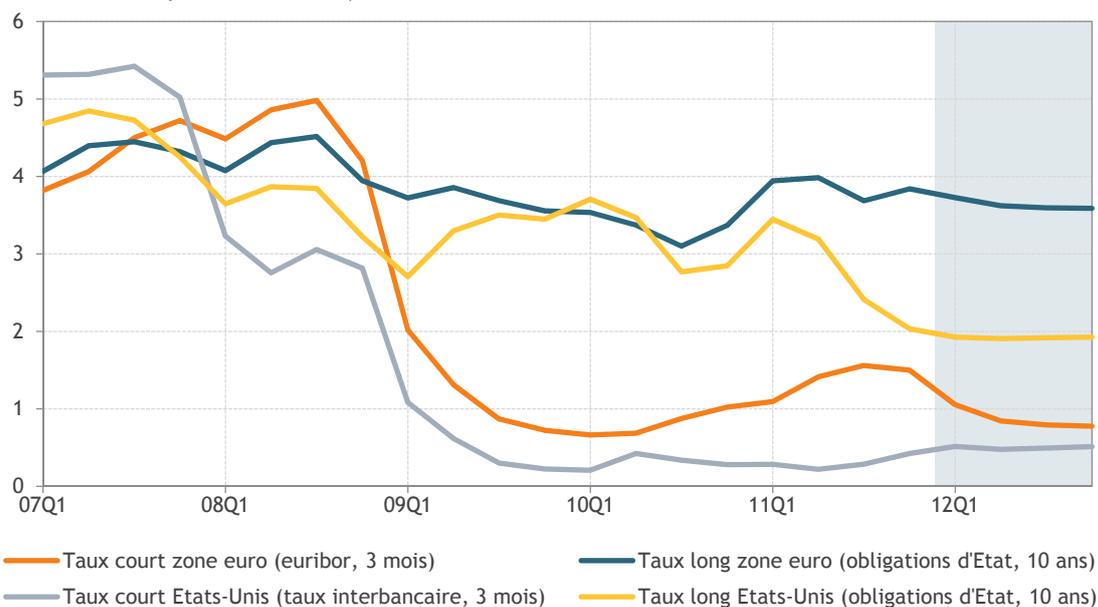
1.3. Évolution sur les marchés financiers

1.3.1. Taux d'intérêt

La banque centrale européenne a abaissé son taux directeur à deux reprises à la fin de l'année dernière (jusqu'à 1 %). De plus, elle a mis, en décembre, un volume important de crédits à faible taux à la disposition des banques européennes pour une période de trois ans. Ainsi, ces dernières peuvent non seulement continuer à accorder des crédits aux consommateurs et aux entreprises mais aussi acheter des obligations d'Etat des pays de la zone euro et satisfaire leurs propres besoins de financement. Le spectre d'une nouvelle crise bancaire s'est dès lors éloigné, et partant, les tensions sur les marchés financiers se sont apaisées. En 2012, la BCE devrait encore consentir à une intervention du même type et vraisemblablement à de nouvelles baisses de taux.

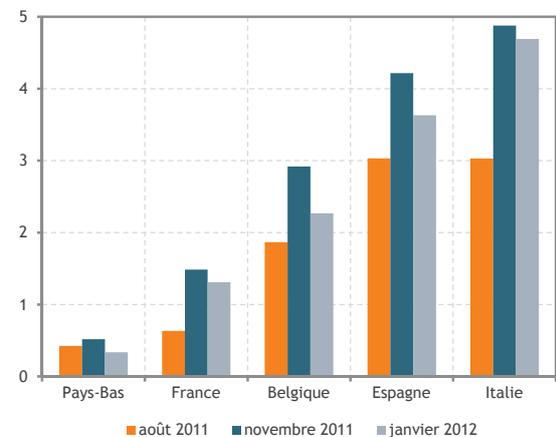
La banque centrale américaine maintient son taux directeur inchangé entre 0 % et 0,25 %. A la fin de l'année dernière, la Fed a annoncé que ce taux resterait proche de 0 % jusqu'à la fin 2014. Elle a aussi mené une opération de vente d'obligations d'Etat à court terme et d'achat d'obligations à long terme afin de contenir les taux à long terme. La politique de la Fed, conjuguée à une aversion au risque toujours bien palpable sur les marchés financiers, a contribué à maintenir les taux à long terme américains à un niveau particulièrement bas en dépit de la reprise de la croissance économique au cours du second semestre 2011.

Graphique 5 Évolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis
Moyennes trimestrielles en pourcent



Source : Thomson Reuters Datastream, FPB

Graphique 6 Différentiels de taux d'intérêt par rapport à l'Allemagne
Obligations d'état à 10 ans, en points de pourcent



Source : Thomson Reuters Datastream

En Europe, le taux à long terme a oscillé en 2011 entre 3,5 % et 4 %, mais cette moyenne cache d'importants écarts entre les pays. Le taux à long terme a fortement progressé en novembre dans certains pays en difficultés (jusqu'à plus de 7 % en Italie et au-delà de 6 % en Espagne), alors que le taux à long terme allemand a atteint un niveau plancher historique (1,8 %). Pour les obligations d'Etat aussi, l'écart de taux entre l'Allemagne et d'autres Etats membres de la zone euro s'est creusé (jusqu'à plus de 350 points de base en Belgique). Depuis l'opération de la BCE en décembre, les tensions sur les marchés obligataires se sont nettement apaisées et les taux ont dès lors sensiblement baissé.

1.3.2. Taux de change

Au cours du premier semestre 2011, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar américain étant donné que la croissance économique a été relativement atone aux Etats-Unis. Au cours du second semestre, c'est l'inverse qui s'est produit. De plus, suite à la crise de l'euro, la méfiance a poussé les investisseurs à recourir au dollar comme valeur refuge. L'euro s'est également sensiblement déprécié vis-à-vis de la plupart des autres monnaies à l'exception du franc suisse et des monnaies des pays d'Europe de l'Est. Sur la base des cotations du marché à terme, l'euro ne devrait pas se déprécier davantage au cours de

l'année 2012. Compte tenu d'un niveau de départ faible, le taux de change effectif nominal de la Belgique (taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux sur base de leur part dans les exportations belges) serait inférieur de 0,8 % en 2012 sur base annuelle par rapport à 2011.

1.4. Incertitudes

Plusieurs facteurs pourraient compromettre les perspectives de croissance de la zone euro susmentionnées. De nouvelles turbulences sur les marchés financiers constituent le principal risque. Elles auraient en effet pour conséquence de gonfler le coût de financement des pouvoirs publics, d'affecter la situation financière des banques et de miner la confiance générale. Un tel scénario compromettrait le redressement progressif des économies européennes, ce qui engendrerait un recul plus net que prévu de l'activité économique en 2012.

Les présentes prévisions sont basées sur une hypothèse de stabilisation à un niveau élevé du prix du pétrole. De nouvelles hausses de prix provoqueraient une augmentation des coûts de production et une perte de pouvoir d'achat et pourraient par conséquent freiner la croissance économique mondiale.

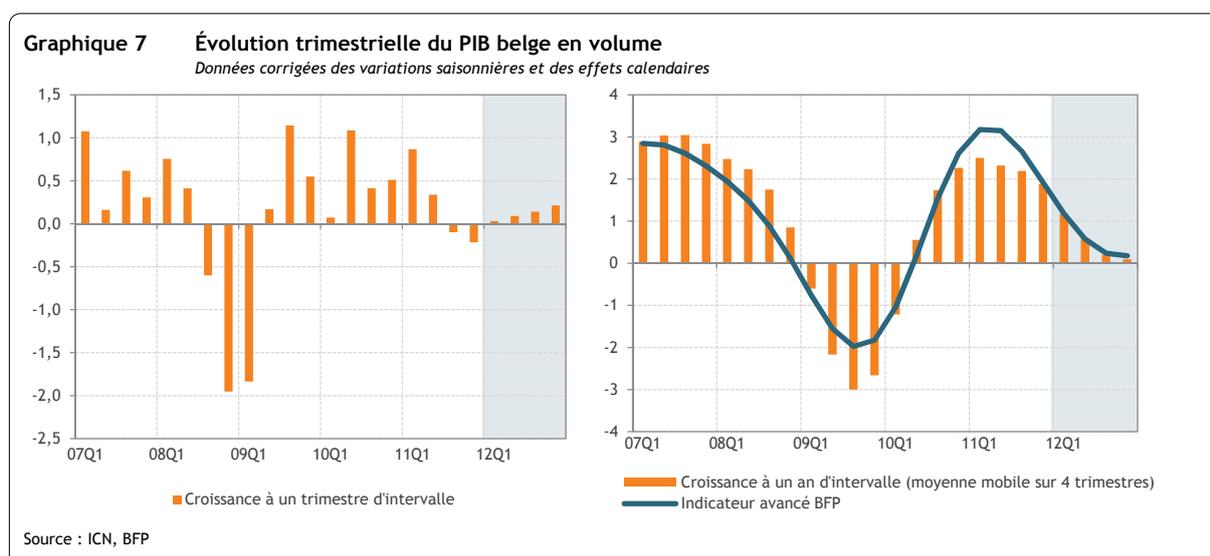
Au contraire, une reprise plus forte que prévu de l'économie mondiale dans le courant 2012 sous l'impulsion de la politique monétaire accommodante constitue le principal facteur susceptible de renforcer les perspectives de croissance de la zone euro. Dans certains pays de la zone euro, le PIB semble d'ailleurs se stabiliser, comme en atteste l'évolution positive toute récente d'un certain nombre d'indicateurs de confiance. Par conséquent, on ne peut exclure dans ces pays un regain de dynamique des investissements et de la consommation privée.

2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

2.1. Croissance économique

L'économie belge a encore affiché un taux de croissance soutenu (0,9 %) au premier trimestre 2011, mais a ensuite connu un net ralentissement dans le sillage de la conjoncture internationale. Ainsi, la croissance a été timide au deuxième trimestre (0,3 %) avant de se replier légèrement au second semestre. Sur base annuelle, la croissance économique belge a atteint 1,9 %.

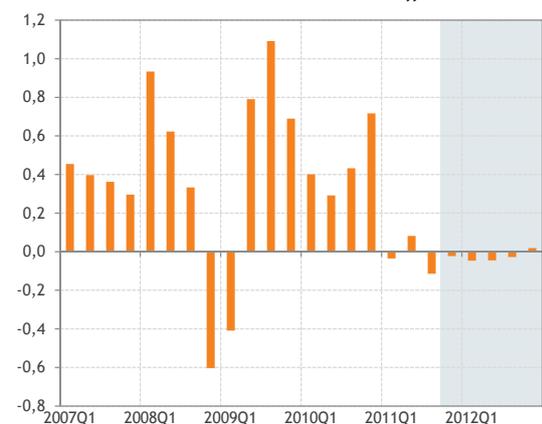
En 2012, la croissance trimestrielle de l'économie belge devrait demeurer très modeste compte tenu de la reprise très graduelle de la conjoncture européenne et des mesures de consolidation budgétaire décidées par le gouvernement fédéral. L'activité économique devrait se stabiliser au premier trimestre et ensuite renouer avec une faible croissance tirée par les exportations (jusqu'à 0,2 % au quatrième trimestre). Sur base annuelle, la croissance économique ne devrait pas dépasser 0,1 % en 2012.



2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

En 2011, le revenu disponible réel des ménages a augmenté de 1,2 %. Le pouvoir d'achat a été soutenu par la progression de l'emploi, par les revenus de la propriété et par une hausse relativement limitée de l'impôt des personnes physiques. L'accélération de l'enrôlement au cours du second semestre 2011 (exercice d'imposition 2010) a en effet entraîné une hausse sensible du montant des remboursements aux particuliers. Dans un premier temps, la confiance des consommateurs s'est stabilisée à un niveau élevé mais elle s'est ensuite nettement détériorée au second semestre 2011 du fait d'inquiétudes quant à la situation économique de la Belgique (suite notamment à la crise de l'euro) et de la crainte d'une hausse du chômage. La perte de confiance des consommateurs a entraîné une hausse du taux d'épargne jusqu'à 16,5 %. Par conséquent, la croissance de la consommation privée n'a pas dépassé 0,8 % sur base annuelle et est exclusivement attribuable à un effet d'acquis de croissance positif de 2010, la consommation privée ayant stagné sur base trimestrielle au cours de l'année 2011.

Graphique 8 Consommation privée en volume
Croissance à un trimestre d'intervalle corrigée des variations saisonnières et des effets calendaires

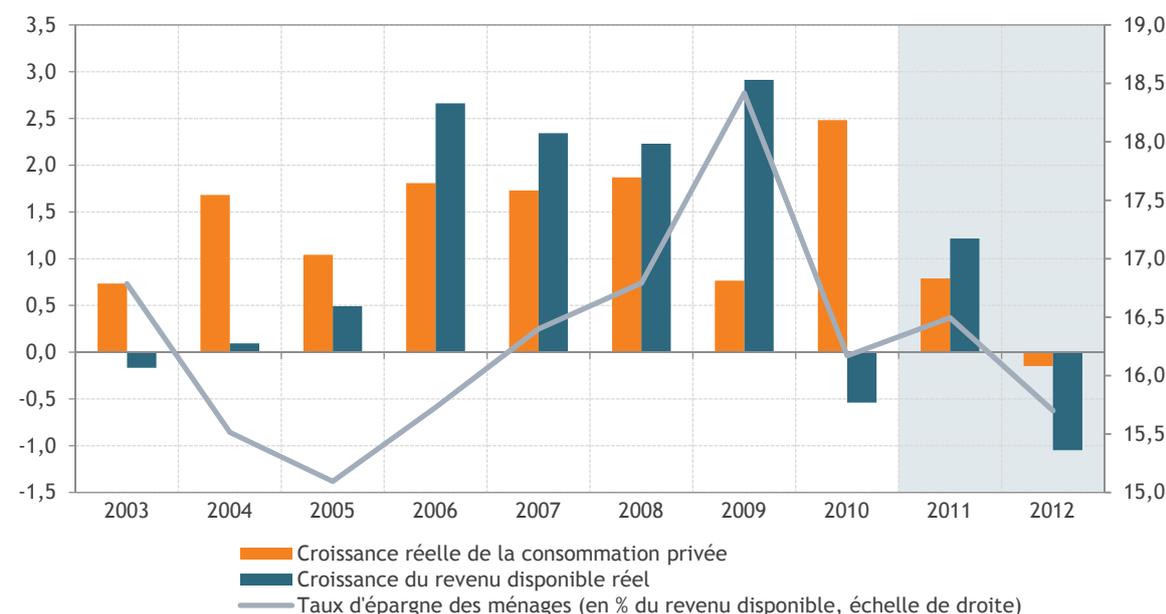


Source : ICN, BFP

En dépit d'une inflation encore soutenue en 2012, le pouvoir d'achat des salaires et des allocations sociales devrait être préservé grâce à l'indexation, qui répercutera avec un certain retard la forte inflation enregistrée en 2011. L'indexation des salaires de la fonction publique et des allocations sociales correspond quasiment à l'inflation, tandis que l'indexation des salaires dans le secteur marchand dépasse l'inflation². Néanmoins, le revenu disponible réel devrait diminuer de 1 % en 2012 sous l'effet de la faible conjoncture (qui pousse le chômage à la hausse) et d'une baisse des revenus de la propriété en termes réels. En outre, les mesures d'économie récemment décidées freinent la

progression des allocations sociales et relèvent les impôts sur le revenu et le patrimoine. Enfin, le contrecoup de l'enrôlement accéléré en 2011 aurait un important effet à la hausse sur le taux de croissance de l'impôt des personnes physiques payé en 2012³. La consommation privée devrait, pour sa part, se maintenir en 2012 (-0,1 %), la diminution du revenu étant compensée par une réduction du taux d'épargne.

Graphique 9 Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



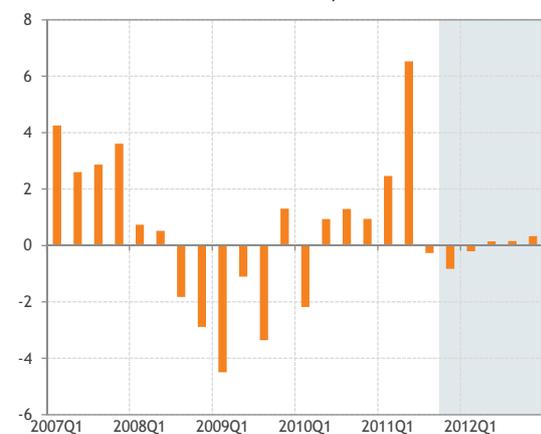
Source : ICN, BFP

² Voir tableau B.4 en annexe.

³ Dans l'hypothèse où le rythme d'enrôlement de 2011 serait maintenu les années suivantes, la hausse de la masse des remboursements observée en 2011 aurait un caractère ponctuel. Par conséquent, on observe un important effet de niveau : le taux de croissance du produit net d'impôt des personnes physiques ralentit sensiblement en 2011, avant de fortement s'accroître en 2012.

2.3. Investissements des entreprises

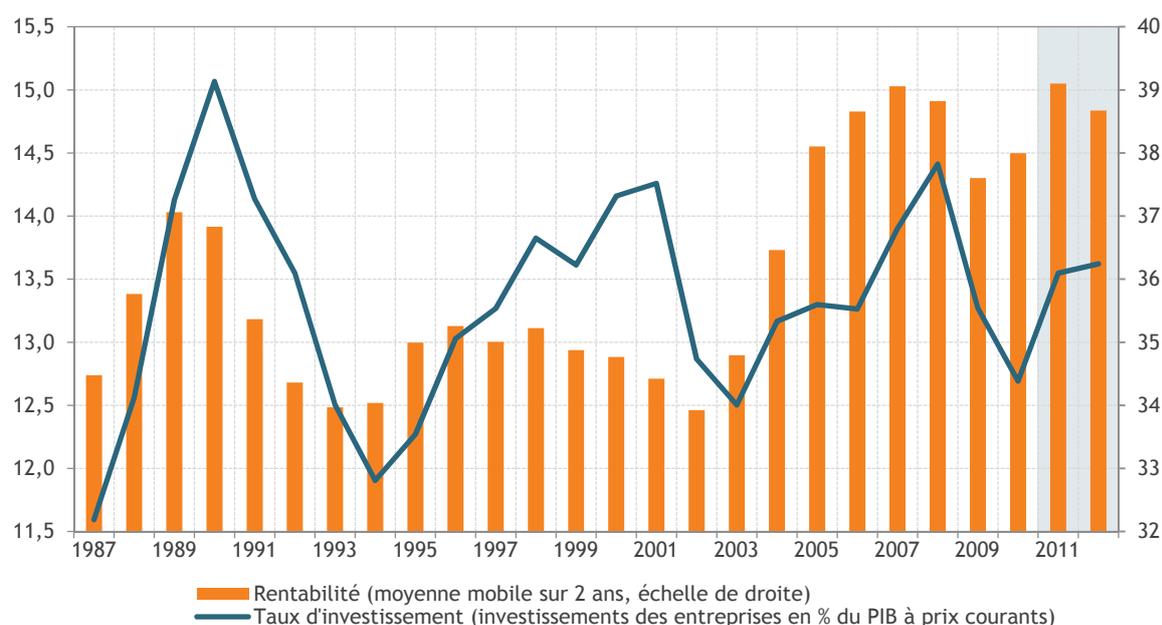
Graphique 10 Investissements des entreprises en volume
Croissance à un trimestre d'intervalle corrigée des variations saisonnières et des effets calendaires, hors achats de bâtiments publics



Source : ICN, BFP

Les investissements des entreprises ont fortement progressé en 2010 et davantage encore au premier semestre 2011. La croissance économique soutenue a eu un effet positif sur la rentabilité des entreprises et la confiance des entrepreneurs⁴. De plus, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie a dépassé sa moyenne de long terme au cours du dernier semestre 2010 et du premier semestre 2011⁵. Par contre, l'investissement a chuté au second semestre, les perspectives de débouchés décevantes ayant ébranlé la confiance des entrepreneurs. Néanmoins, sur base annuelle, les investissements des entreprises ont enregistré une croissance réelle très soutenue en 2011 (8,8 %).

Graphique 11 Taux d'investissement et rentabilité des entreprises



Source : ICN, BFP

Au cours de l'année 2012, la croissance des investissements des entreprises devrait légèrement s'accroître, à l'instar de l'activité économique, et ce d'autant plus que la surcapacité actuelle est relativement limitée. Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle a certes diminué au second semestre 2011 (à 78,4 %) mais reste proche de sa moyenne de long terme. Dans ce contexte, la croissance en volume des investissements des entreprises devrait s'établir à 0,9 % en 2012. La contri-

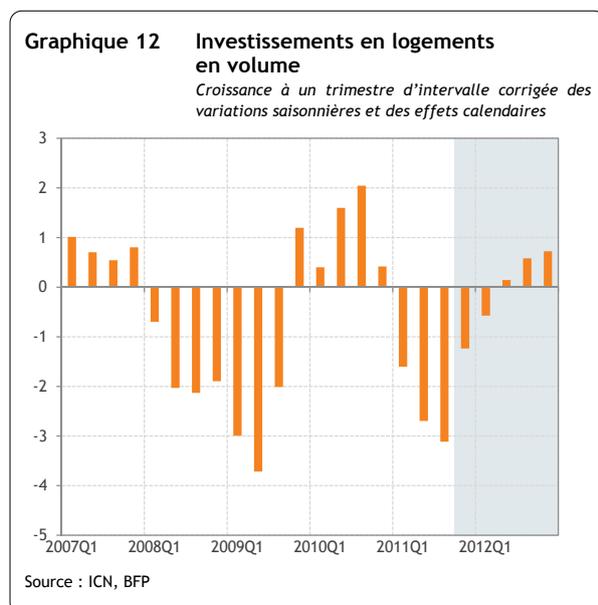
⁴ L'indicateur de conjoncture de la BNB a atteint, au premier trimestre 2011, son niveau le plus haut depuis la mi-2007.

⁵ A cette période, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle atteignait en moyenne 80,2 % alors que la moyenne de long terme est de 79 %.

bution des investissements des entreprises au PIB a sensiblement augmenté en 2011 (à prix courants, de 12,7 % en 2010 à 13,5 %) mais évoluera à peine (13,6 %) cette année.

2.4. Investissements en logements

Les ménages ont fortement réduit leurs investissements en logements entre le début de 2008 et le troisième trimestre de 2009. Au quatrième trimestre de 2009 et dans le courant de 2010, la construction



résidentielle a enregistré une croissance positive sous l'impulsion de taux hypothécaires bas et d'une réduction de la TVA sur les projets introduits avant avril 2010. Toutefois, sur base annuelle, la reprise reste limitée à 1,6 % en 2010⁶. La construction résidentielle a enregistré un nouveau recul important en 2011 (-3,7 %) étant donné que les taux d'intérêt sont progressivement repartis à la hausse, que les effets favorables de la réduction temporaire de la TVA se sont dissipés et que le climat économique incertain a entamé la confiance des ménages. En raison, notamment, de l'évolution défavorable du revenu disponible, les investissements en logements ne devraient timidement se redresser qu'au cours du second semestre de

cette année. Sur base annuelle, et tout comme en 2011, le volume des investissements en logements serait en net repli (-3,2 %) cette année.

En 2012, la part des investissements des ménages dans le PIB (à prix courants) devrait reculer pour la quatrième année consécutive et s'établir à 5,3 %, soit un niveau en deçà de sa moyenne des 20 dernières années (5,5 %).

2.5. Consommation et investissements publics

Tout comme en 2011, la croissance en volume de la consommation publique devrait s'élever à 0,9 % cette année. La croissance des prestations sociales en nature⁷ passerait de 3,6 % à 2,4 %, tandis que les achats nets de biens et services afficheraient une baisse moins sensible (-4,5 % contre -8,1 % en 2011), compte tenu d'une hausse plus limitée des garanties octroyées aux institutions financières.

La croissance en volume des investissements publics s'accélérait à 11,6 % en 2012 (contre 11 % en 2011), soutenant ainsi quelque peu la croissance économique. Cette dynamique s'explique en grande partie par les investissements réalisés, d'une part, par les pouvoirs locaux à l'approche des élections communales et provinciales de 2012, et d'autre part, par le pouvoir fédéral.

⁶ Après un recul significatif de 2,7 % en 2008 et de 9,2 % en 2009.

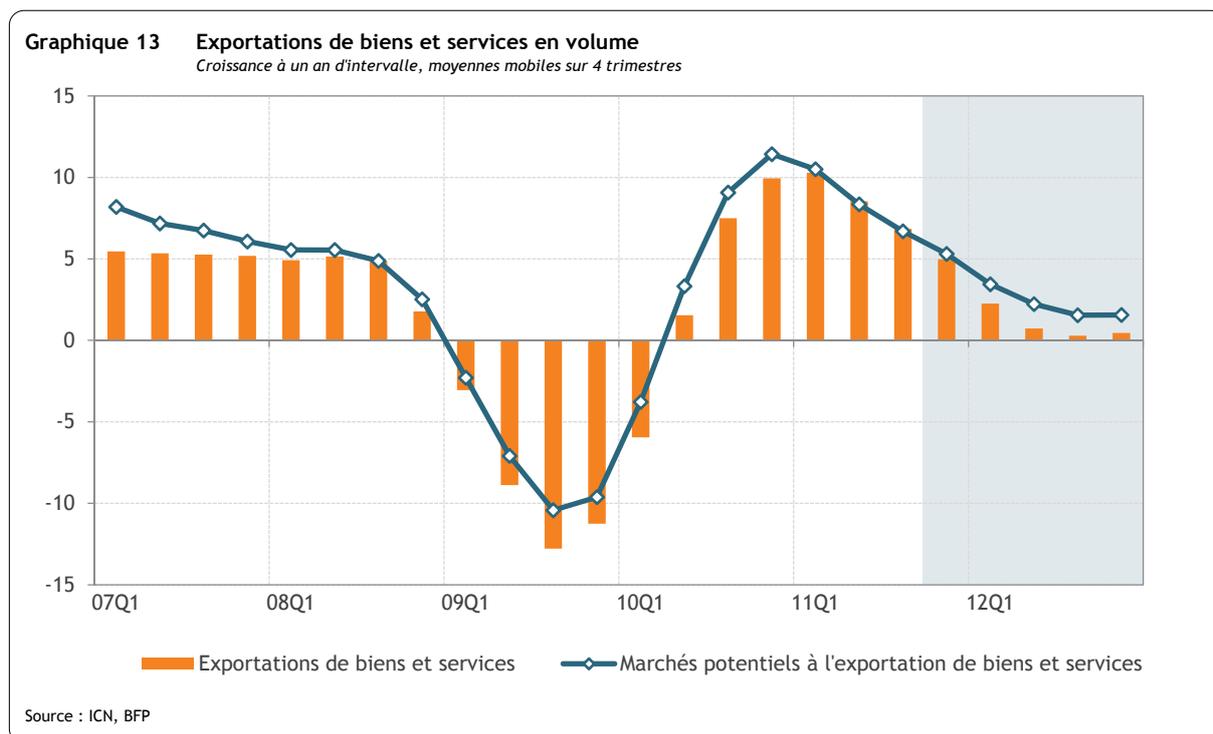
⁷ Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses de soins de santé.

2.6. Variations de stocks

Vu la dégradation des perspectives en matière de débouchés, les chefs d'entreprise ont nettement modifié l'appréciation du niveau de leurs stocks au cours du second semestre de 2011. En effet, selon l'enquête de conjoncture mensuelle de la BNB, le nombre d'entrepreneurs qui estimaient leurs stocks trop élevés a considérablement augmenté au cours de cette période. Toutefois, les variations de stocks ont contribué positivement à la croissance du PIB en 2011, à hauteur de 0,3 point de pourcentage, suite à la situation de départ favorable. Pour 2012, ces prévisions tablent sur une contribution nulle des variations de stocks à la croissance économique.

2.7. Exportations et importations

A l'instar de l'évolution du commerce mondial, la croissance des débouchés extérieurs pour la Belgique est pratiquement nulle depuis le deuxième trimestre de 2011. Ce n'est que dans le courant 2012 que cette croissance se redressera progressivement ; elle restera toutefois largement en deçà de sa moyenne historique de long terme. En raison de l'acquis de croissance défavorable de 2011, la progression annuelle des marchés extérieurs resterait limitée à 1,6 % en 2012, contre 5,3 % en 2011. Le taux de change effectif de la Belgique se déprécierait de 0,8 % en 2012 (après une hausse de 0,5 % en 2011) et exercerait une influence positive sur la compétitivité-prix des exportations belges.



Jusqu'au premier trimestre 2011 inclus, les exportations belges ont bien progressé, soutenues par la forte croissance économique enregistrée par nos principaux partenaires commerciaux, mais elles ont toutefois reculé à partir du second semestre. Suite au redressement des marchés extérieurs, les exportations belges devraient repartir à la hausse à partir du deuxième trimestre de 2012. Toutefois, en raison d'une situation de départ défavorable, la croissance annuelle se limiterait à 0,5 %, contre 5 % en 2011. Par conséquent, on devrait observer en 2012 une perte de parts du marché plus proche de sa va-

leur tendancielle, après avoir enregistré en 2011 un écart de croissance très tenu entre les exportations et les marchés à l'exportation.

En raison du ralentissement de la croissance de la demande finale (demande intérieure plus exportations), la croissance des importations passerait de 5,2 % en 2011 à 0,7 % en 2012.

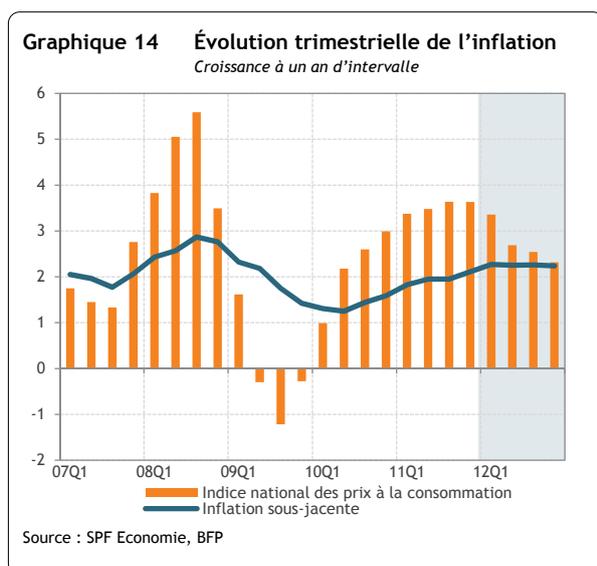
Les prix internationaux hors énergie, exprimés en euro, progresseraient cette année de 2 %, principalement sous l'effet de la dépréciation du taux du change effectif de l'euro. Cependant, les prix belges à l'importation devraient augmenter un peu plus rapidement (2,5 %) suite à la hausse du cours du pétrole exprimé en euro (4,4 %). Etant donné la part moins importante des produits énergétiques dans les exportations belges que dans les importations, les prix à l'exportation enregistreraient une augmentation légèrement plus faible (2,2 %) que les prix à l'importation, ce qui déboucherait sur une perte des termes de l'échange (-0,3 %), tout comme en 2011.

En 2011 et 2012, le cours élevé du pétrole et la croissance limitée des exportations dégradent nettement le solde des opérations courantes de la balance des paiements. Par conséquent, cette dernière devrait enregistrer un déficit courant de 1 % du PIB en 2012.

3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

A la mi-2008, l'inflation⁸ a atteint 5,9 % en Belgique, soit son niveau le plus élevé depuis la première moitié des années 80. Elle s'est ensuite rapidement ralenti pour finalement devenir négative entre mai et novembre 2009⁹. Depuis, la hausse des prix à la consommation s'est progressivement accélérée pour atteindre 3,6 % en moyenne au second semestre 2011. Ces fluctuations sont plus marquées qu'au cours de la période 2000-2007 lorsque l'inflation se situait entre 0,9 % et 3,4 %. Cette volatilité accrue est



principalement due à l'évolution des prix à la consommation des produits énergétiques, lesquels sont influencés par les cotations sur les marchés internationaux des matières premières et par l'évolution du mode de comptabilisation des prix de l'électricité et du gaz dans l'indice.

Après s'être ralenti entre la fin 2008 et la mi-2010, l'inflation sous-jacente¹⁰ devrait à nouveau progresser puisque la hausse du prix des produits pétroliers observée depuis le premier semestre 2009 se répercute (avec un certain retard) sur les prix des autres biens et services. Cette répercussion s'explique par le fait qu'une certaine quantité

de produits énergétiques est nécessaire à la production de biens et de services, mais aussi par le fait que les prix de nombreux services sont indexés sur la base de l'inflation de périodes précédentes, elle-même étant en partie déterminée par l'évolution des prix de l'énergie. D'autre part, l'inflation sous-jacente est également alimentée par l'évolution des coûts salariaux par unité produite, dont la croissance à un an d'intervalle s'est sensiblement ralenti dans le courant 2009 pour repartir à la hausse à la mi-2010. Ce mouvement est dû à l'évolution (conjuncturelle) de la croissance de la productivité et à l'indexation des salaires, qui s'est nettement ralenti entre la mi-2009 et la mi-2010 pour ensuite à nouveau s'accélérer. D'après nos estimations, les prix des produits pétroliers devraient pratiquement se stabiliser en 2012. De plus, la croissance des coûts salariaux par unité de production devrait fléchir au fur et à mesure que la croissance économique s'accélère. Ces facteurs devraient induire une stabilisation de l'inflation sous-jacente à 2,2 % en 2012.

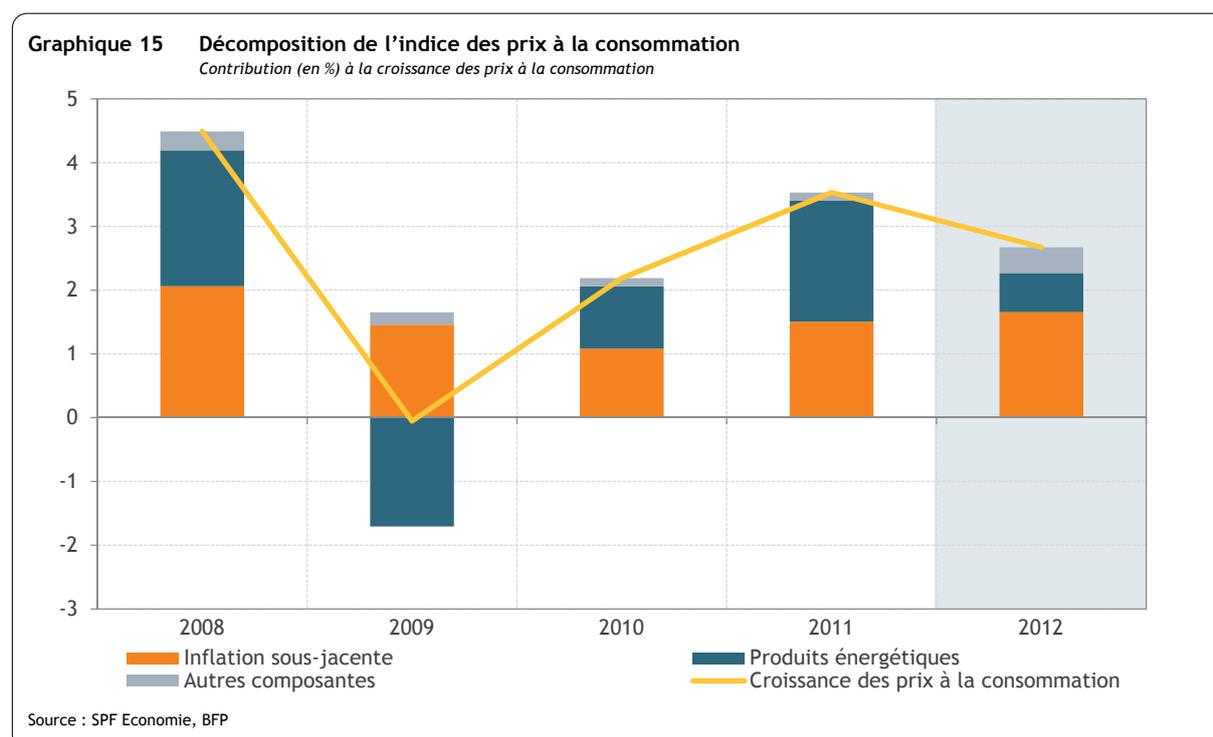
En 2011, l'inflation s'est établie à 3,5 % et a ainsi progressé de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2010 en raison d'une inflation sous-jacente plus soutenue, mais surtout d'une hausse plus marquée des prix des produits énergétiques. La progression du cours du baril de Brent en euro a été légèrement

⁸ L'inflation est mesurée par la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

⁹ L'inflation a atteint son point négatif le plus bas en juillet 2009 (-1,7 %).

¹⁰ L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, des produits à base de viande, des fruits et légumes frais.

inférieure (33 %) en 2011 à celle observée en 2010 (36 %). Puisque les prix du gaz et de l'électricité réagissent avec un certain décalage à l'évolution du cours du baril de Brent, ces derniers ont davantage augmenté en 2011 qu'en 2010. En outre, certains facteurs intérieurs ont poussé à la hausse les prix à la consommation des produits énergétiques. Premièrement, les tarifs du réseau de distribution de gaz et d'électricité ont progressé plus rapidement que prévu initialement. Deuxièmement, l'accise spéciale sur le gasoil routier a été relevée, tout comme en 2010, par le biais du "système du cliquet"¹¹. Afin de modérer quelque peu les conséquences de la hausse du prix de l'énergie pour le consommateur, le système du cliquet inversé¹² a de nouveau été activé en mai 2011. En novembre, l'accise spéciale sur le gasoil routier a par deux fois diminué, neutralisant ainsi un bon 10 % de la hausse de l'accise enregistrée en cours d'année. En ce qui concerne l'essence, le système n'a pas été enclenché.



En 2012, l'inflation devrait atteindre 2,7 %, ce qui représente une baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année dernière. Ce ralentissement de l'inflation s'explique dans son ensemble par une diminution de la contribution des prix de l'énergie à l'inflation, elle-même attribuable à une progression plus lente du cours du baril de Brent exprimé en euro (4 % sur base annuelle). Cette année, les prix de l'essence et du gasoil routier ne devraient pas être influencés par des modifications d'accise puisque les systèmes du cliquet et du cliquet inversé sont suspendus en 2012. En ce qui concerne les prix à la consommation de l'électricité et du gaz naturel, une étude récente de la Commission de régulation du gaz et de l'électricité (CREG) révèle que ces prix sont plus élevés en Belgique que dans nos pays voisins et, partant, s'interroge sur la manière dont les producteurs d'énergie déterminent leurs prix. Dans l'intervalle, une première initiative législative a vu le jour, à savoir la loi du 8 janvier 2012¹³ qui no-

¹¹ Ainsi, en 2010 et 2011, chaque baisse du prix du gasoil a été compensée pour moitié par une hausse de l'accise spéciale à concurrence du plafond de 4 cents par litre par an.

¹² Selon ce système, lorsque les prix de l'essence (octane 95) ou du gasoil routier dépassent respectivement 1,7 et 1,5 euro par litre, une partie de la hausse des prix est compensée par une diminution de l'accise.

¹³ Voir Moniteur belge du 11 janvier 2012, pp. 909-990.

tamment limite la fréquence des modifications de prix et instaure un contrôle préalable à tout changement. A l'heure de clôturer ces prévisions, il était difficile de déterminer avec précision les effets qu'exercerait ce nouveau cadre législatif sur la formation des prix. Dès lors, nous tablons pour 2012 sur une évolution des prix conforme aux mécanismes en place antérieurement.

En 2012, la contribution moins élevée des prix de l'énergie à l'inflation est en partie compensée par une contribution plus importante de l'inflation sous-jacente et surtout des « autres composantes ». Ces dernières sont influencées à la hausse par les prix des fruits et légumes frais qui, après avoir baissé en 2011, devraient renouer avec le rythme de croissance habituel. Diverses mesures d'économie devraient également jouer un rôle. En effet, lors de la confection du budget 2012, il a été décidé d'assujettir les notaires et les greffiers à la TVA¹⁴, de relever le taux de TVA sur les télévisions numériques de 12 % à 21 % et de majorer les accises sur le tabac. Ces mesures devraient alimenter l'inflation à concurrence de 0,2 point de pourcentage en 2012.

L'indice santé ne tient pas compte de l'évolution des prix des carburants, des boissons alcoolisées et du tabac. La forte augmentation des prix de l'essence et du gasoil routier en 2011 n'a par conséquent pas eu d'impact sur l'indice santé, lequel n'a progressé que de 3,1 % contre une hausse de 3,5 % de l'INPC. Cette année, la hausse des prix des carburants devrait avoisiner l'inflation. Dès lors, tant l'INPC que l'indice santé progresseraient de 2,7 %.

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

Le dernier dépassement de l'indice pivot pour les salaires du secteur public est intervenu en janvier 2012. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice actuel (119,62) serait dépassé en octobre 2012. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient être adaptés à la hausse du coût de la vie via une augmentation de 2 % respectivement en novembre et décembre 2012.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

L'accord interprofessionnel pour la période 2009-2010 stipulait que les négociations salariales au niveau sectoriel et des entreprises pouvaient donner lieu à une hausse des salaires nets en sus de l'indexation et des augmentations barémiques de 250 euros maximum par travailleur occupé à temps plein à l'horizon 2010¹⁵, mais que ces hausses salariales spécifiques ne pouvaient alourdir les charges patronales¹⁶. Ces dispositions impliquent une croissance cumulée des salaires horaires bruts avant indexation de 0,6 %. Les données disponibles les plus récentes des comptes nationaux font apparaître que les salaires horaires bruts avant indexation ont diminué sur la période 2009-2010 (baisse cumulée

¹⁴ Il est à remarquer que seuls les frais de notaire liés à la conclusion d'un prêt hypothécaire sont inclus dans l'INPC. La TVA payée sur les autres services prestés par les notaires et les huissiers n'a pas d'incidence sur l'inflation.

¹⁵ De plus, l'augmentation salariale octroyée en 2009 ne peut dépasser 125 euros.

¹⁶ Les hausses salariales sont octroyées sous la forme de titres-repas, d'indemnités de mobilité et d'écochèques, lesquels sont exemptés de précompte professionnel et de cotisations patronales.

de 0,6 %) en raison d'une forte dérive salariale négative¹⁷ en 2009. L'indexation reflète l'évolution de l'indice santé avec un certain décalage dans le temps : alors que l'indexation était encore soutenue en 2009 (2,7 %) suite à la montée des prix en 2008, l'indexation a été limitée en 2010 (0,5 %) en raison de la faible croissance de l'indice santé en 2009. Tant en 2009 qu'en 2010, les cotisations patronales totales ont contribué positivement à la croissance des coûts salariaux horaires. En 2009, cela s'explique par une forte progression des cotisations légales sous l'effet d'une diminution des réductions de cotisations (voir point 3.3.2) ainsi que par une augmentation très marquée des cotisations imputées. En 2010, cette évolution trouve plutôt son origine dans la progression des cotisations extralégales, lesquelles avaient reculé en 2009. Au final, la croissance cumulée des coûts salariaux horaires nominaux s'est établie à 3,5 % sur la période 2009-2010.

Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|
| Accord interprofessionnel ^a | | | | |
| - Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b | 0,6 | | 0,0 | 0,3 |
| Réalisations/Perspectives | | | | |
| Croissance du coût salarial horaire nominal | 2,6 | 0,9 | 2,5 | 3,4 |
| - Indexation | 2,7 | 0,5 | 2,5 | 3,3 |
| - Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b | -0,7 | 0,1 | 0,2 | 0,1 |
| - Cotisations patronales totales ^c | 0,6 | 0,2 | -0,2 | 0,0 |

a. Périodes 2007-2008, 2009-2010 et 2011-2012

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

Conformément à la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, les partenaires sociaux ont conclu à la mi-janvier 2011 un projet d'accord interprofessionnel pour la période 2011-2012. Celui-ci n'a pas été approuvé par tous les partenaires sociaux, mais le gouvernement a décidé de l'appliquer. Ainsi, l'arrêté royal entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 stipule que les négociations salariales au niveau sectoriel et des entreprises ne peuvent donner lieu qu'à une hausse limitée des salaires bruts (0,3 %) en sus de l'indexation, et ce uniquement en 2012. Cet arrêté implique que la norme salariale pour 2011 et 2012 n'est pas indicative mais contraignante pour toutes les parties. Sur la base des données disponibles pour 2011, la croissance du coût salarial horaire nominal dans le secteur marchand est estimée à 2,5 %, soit une croissance qui correspond à l'indexation. Compte tenu de la croissance plus faible des cotisations patronales légales, les cotisations patronales totales ont contribué négativement à la croissance des coûts salariaux horaires, ce qui donne (au final) une hausse des salaires horaires bruts avant indexation de 0,2 %. Les salaires conventionnels étant restés stables en 2011, cette hausse doit être considérée comme une dérive salariale qui trouve certainement son origine principale dans la forte croissance de l'emploi en 2010 et au premier trimestre 2011.

En 2012, la hausse salariale de 0,3 % devrait être accordée. Toutefois, la faible conjoncture devrait aller de pair avec une légère dérive salariale négative (-0,2 %). Par conséquent, la hausse des salaires horaires bruts avant indexation devrait se limiter à 0,1 %. Cette année, l'indexation salariale devrait en-

¹⁷ La dérive salariale englobe les augmentations et primes octroyées au-delà des conventions collectives. De plus, des modifications dans la structure de l'emploi et des erreurs de mesure peuvent également influencer la dérive salariale.

core s'accélérer (jusqu'à 3,3 %) compte tenu de la forte progression de l'indice santé en 2011 et 2012. Sur l'ensemble des deux années, l'indexation cumulée des salaires (5,8 %) devrait pratiquement égaler la progression de l'indice santé (5,9 %). En dépit de la hausse du taux de cotisations patronales au sens strict¹⁸, qui découle principalement de l'impact limité des réductions de cotisations¹⁹, le taux de cotisations patronales au sens large²⁰ devrait pratiquement rester stable en raison de la croissance contenue des cotisations extralégales et imputées. En conséquence, la croissance tant des salaires horaires bruts que des coûts salariaux horaires devrait atteindre 3,4 % en 2012.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

Les paramètres de la mesure structurelle restant quasiment inchangés (la réduction sur les salaires élevés étant moins importante suite à l'indexation du plancher de ces derniers), les réductions de cotisations patronales n'augmenteront que de manière limitée (hausse de 25 millions d'euros en 2012).

Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages
en millions d'euros

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|-------|-------|
| Réductions de charges patronales | 4419 | 4779 | 4917 | 4722 | 4867 | 5008 | 5037 |
| Subventions salariales, dont | 1749 | 2386 | 3014 | 3761 | 4803 | 5426 | 5551 |
| - activations | 216 | 239 | 254 | 230 | 362 | 643 | 411 |
| - titres-services | 446 | 653 | 883 | 1051 | 1231 | 1438 | 1690 |
| - travail de nuit et en équipe | 343 | 603 | 689 | 758 | 909 | 930 | 954 |
| - heures supplémentaires | 24 | 34 | 36 | 37 | 48 | 49 | 50 |
| - réduction générale | 0 | 54 | 206 | 470 | 881 | 912 | 944 |
| Total en faveur des employeurs | 6168 | 7164 | 7931 | 8483 | 9670 | 10434 | 10588 |
| Réductions de cotisations personnelles | 610 | 651 | 699 | 690 | 708 | 720 | 692 |

Le montant des subventions salariales devrait progresser de 125 millions d'euros en 2012, principalement en raison du recours croissant aux subventions dans le cadre des titres-services (252 millions). Malgré une série de mesures de transition destinées à diriger les anciens « travailleurs win-win » vers un emploi Activa, la disparition progressive des programmes d'activation win-win après 2011 (pas d'entrée après 2011, subventions salariales pendant un à deux ans) entraînera la baisse des subventions d'activation, qui passeront de 643 à 411 millions d'euros en 2012. Les subventions salariales générales et les subventions pour le travail de nuit et en équipe, qui ont atteint leur vitesse de croisière depuis 2010, augmenteront parallèlement avec la masse salariale brute.

En dépit de l'indexation des paramètres du bonus à l'emploi sur la base de l'indice santé, les réductions de cotisations sociales personnelles diminueront de 28 millions d'euros en 2012.

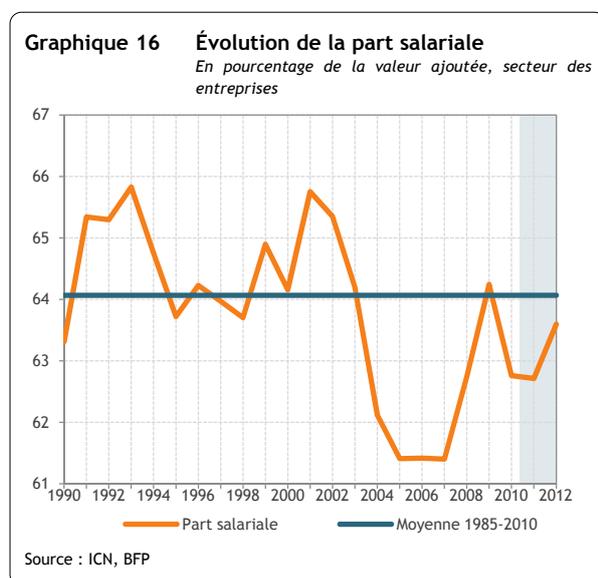
¹⁸ Cotisations patronales légales (payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales) exprimées en pourcentage des salaires bruts.

¹⁹ De plus, l'évolution du taux de cotisations patronales légales reflète les efforts mis en œuvre pour contrer la fraude parafiscale et le recours abusif au chômage temporaire, l'engagement de la SNCB de payer en 2012 les cotisations en souffrance au Fonds d'allocations familiales et la sanction aux entreprises qui n'offrent pas suffisamment de formations à leur personnel. Enfin, les taux des cotisations au Fonds de fermeture d'entreprises diminuent.

²⁰ A savoir les cotisations légales, extralégales (payées au secteur des assurances) et les cotisations imputées exprimées en pourcentage des salaires bruts.

3.3.3. Évolution de la part salariale

La part salariale²¹ a fortement progressé en 2009 sous l'effet de deux facteurs conjoncturels : le recul de la productivité horaire du travail et la hausse marquée du montant des indemnités de licenciement²².



L'évolution des prix relatifs a également exercé une influence positive, l'indexation des salaires ayant largement dépassé l'augmentation du déflateur de la valeur ajoutée. En 2010, par contre, la productivité du travail est repartie à la hausse, tandis que l'indexation salariale est restée relativement limitée. Ainsi, la part des salaires dans la valeur ajoutée est retombée à 62,8 % (contre 64,2 % en 2009).

Après une stabilisation en 2011, la part des salaires dans la valeur ajoutée devrait progresser jusqu'à 63,6 % cette année, sous l'effet d'une indexation des salaires relativement élevée et d'une évolution défavorable de la productivité.

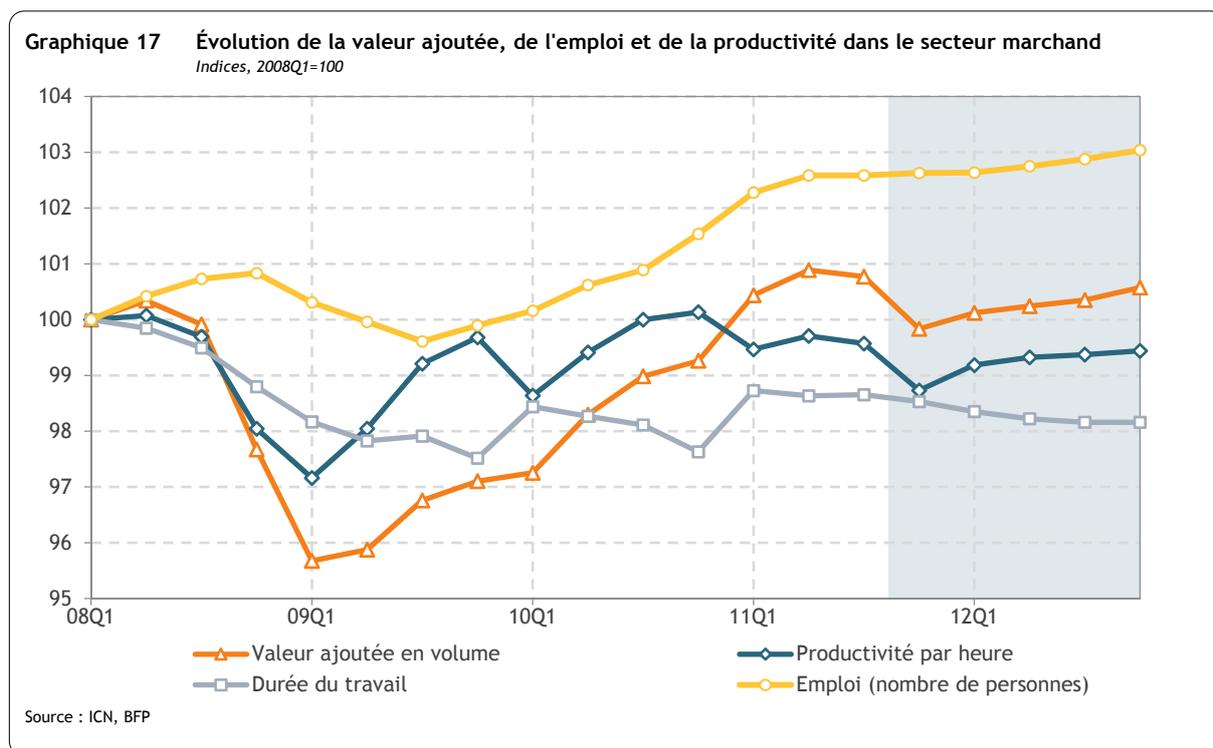
Au cours des dernières années, on a observé une forte progression des subventions salariales (cf. supra), ce qui implique que le coût du facteur travail représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 16.

²¹ Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

²² Dans les comptes nationaux, les indemnités de licenciement sont comptabilisées comme des cotisations patronales et font donc partie des coûts salariaux.

4. Marché du travail

Le graphique 17 présente les déterminants de l'évolution de l'emploi marchand sous forme d'indice (le premier trimestre 2008 servant de point de référence). On constate ainsi que la valeur ajoutée du secteur marchand a fortement augmenté en 2010 et qu'au début 2011, elle s'était rétablie de l'effondrement consécutif à la crise financière. L'activité marchande a encore enregistré une nette progression au cours du premier semestre de 2011 pour ensuite ralentir au troisième trimestre et chuter au cours du quatrième trimestre. Pour cette année, nous tablons sur une croissance modérée à un trimestre d'intervalle. Après avoir enregistré une forte progression de 2,4 % en 2011, la valeur ajoutée du secteur marchand diminuerait en moyenne annuelle de 0,2 % en 2012.



Suite à la crise financière, la durée du temps de travail et la productivité horaire avaient sensiblement diminué. La productivité horaire s'est redressée très tôt en 2009 mais a à peine évolué depuis, en dépit de la reprise soutenue de l'activité économique. Le recul de l'activité au cours du second semestre de 2011 a entraîné un nouvel effondrement de la productivité horaire, qui devrait être à peine compensé cette année. En moyenne annuelle, la productivité horaire n'a progressé que de 0,1 % en 2011 (uniquement en raison d'un effet d'acquis de croissance positif) et devrait baisser de 0,1 % cette année. Même fin 2012, elle ne devrait pas avoir rattrapé entièrement son niveau d'avant la crise financière.

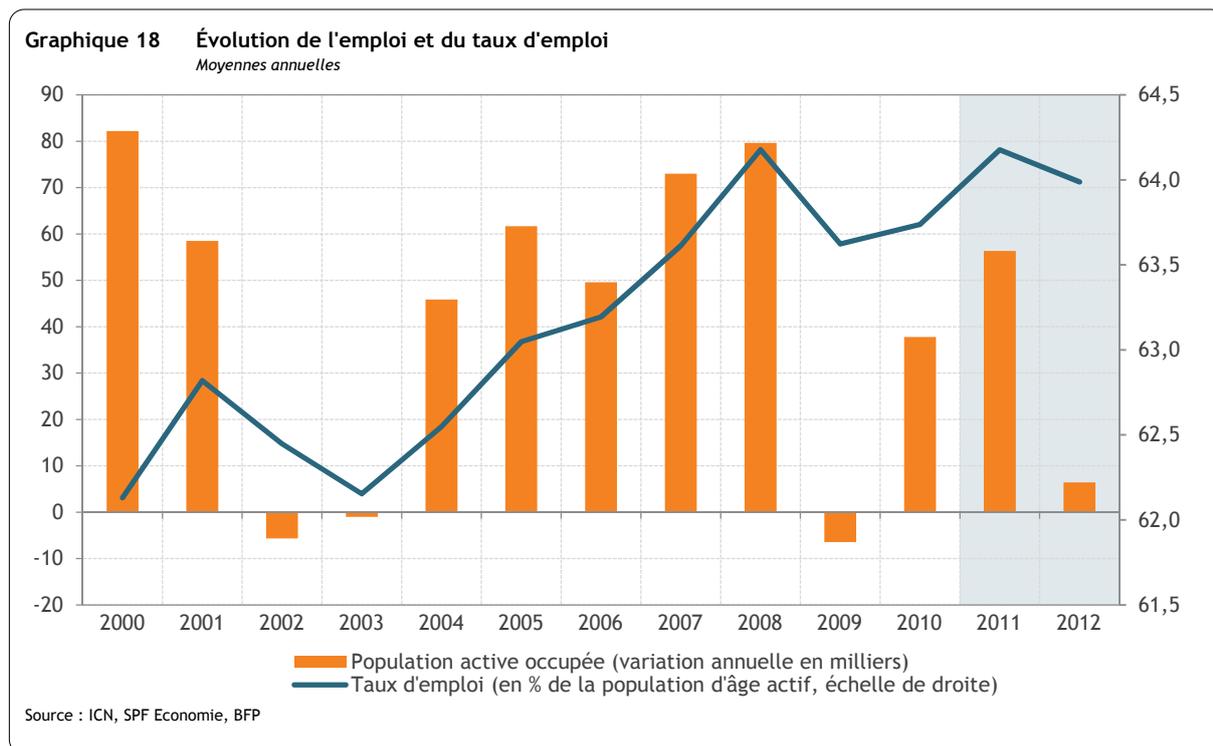
La durée du travail s'est redressée plus lentement après la chute due à la crise. En effet, le nombre de chômeurs temporaires (indicateur qui reflète dans quelle mesure les entreprises font appel à une réduction du temps de travail subsidiée) s'est maintenu à un niveau exceptionnellement élevé en 2009 pour ensuite reculer progressivement en 2010. Au cours du premier trimestre de 2011, la durée du travail a sensiblement progressé sous l'effet d'un mouvement de rattrapage consécutif à l'effondrement

enregistré au cours du trimestre précédent et lié aux mauvaises conditions climatiques. C'est d'ailleurs en raison de ce mouvement de rattrapage que la durée du travail a considérablement augmenté (0,5 %) en moyenne annuelle en 2011. A un trimestre d'intervalle, la durée du travail diminue en effet depuis le deuxième trimestre de 2011. Cette baisse devrait s'intensifier au cours du premier semestre de cette année pour ensuite ralentir, en tenant compte notamment de l'impact à la hausse sur la durée du travail des récentes mesures visant à limiter l'accès au crédit-temps partiel. En moyenne annuelle, la durée du travail devrait baisser de 0,4 % cette année.

L'emploi marchand a sensiblement progressé du quatrième trimestre de 2009 au deuxième trimestre de 2011. Ensuite, la création d'emploi a fléchi suite au ralentissement conjoncturel. Elle devrait être nulle au début 2012, puis se redresser timidement au cours du second semestre. En moyenne annuelle, l'emploi marchand a affiché une croissance de 1,7 % en 2011, qui devrait toutefois se limiter à 0,3 % cette année. Néanmoins, d'un point de vue historique, la croissance de l'emploi marchand reste particulièrement élevée, comparée à la hausse de l'activité marchande. La productivité par tête a augmenté d'à peine 0,7 % en 2011 et devrait reculer de 0,5 % cette année. L'augmentation continue du nombre d'emplois titres-services (+12 500 personnes en 2011 ; +12 900 personnes en 2012) est l'un des facteurs de cette croissance intensive en main-d'œuvre du secteur marchand en 2011 et de la persistance d'une hausse du nombre d'emplois (faible) en 2012, malgré le ralentissement conjoncturel. La hausse de l'emploi titres-services freine l'évolution tant de la productivité horaire que de la durée du travail. Sans doute, l' " activation renforcée " a également renforcé l'intensité en emplois de la croissance. Cette mesure anti-crise élargit temporairement le champ d'application du Plan Activa et prévoit – uniquement pour les engagements conclus en 2010 et 2011 – l'octroi d'une allocation d'activation plus élevée, ou une nouvelle allocation au bénéfice de certains groupes cibles de chômeurs (en fonction de l'âge, de la durée de chômage et du niveau de formation). Sous l'impulsion de cette mesure anti-crise, le nombre de personnes engagées dans le cadre du Plan Activa a augmenté de 28 300 unités en 2011, mais il devrait diminuer de 25 200 unités en 2012 suite à sa suppression.

Sur la période 2010-2011, l'emploi dans les administrations publiques et dans l'enseignement a progressé de 5 000 unités. Il devrait se stabiliser cette année en raison des restrictions en matière de remplacement des départs naturels dans l'administration fédérale. Par ailleurs, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers a baissé de 3 100 personnes en 2011 et continuerait à se réduire cette année (-4 600 unités) au profit de l'emploi titres-services.

Alors qu'elle avait augmenté de 56 300 unités en 2011, la population active occupée devrait progresser d'à peine 6 400 unités cette année. Le taux d'emploi est passé de 63,7 % à 64,2 % en 2011, malgré la progression significative de la population d'âge actif (+38 700 unités). Cette année, celle-ci devrait afficher une croissance moins prononcée (+31 200 unités). Néanmoins, le taux d'emploi perd 0,2 point de pourcent, tombant à 64 %.

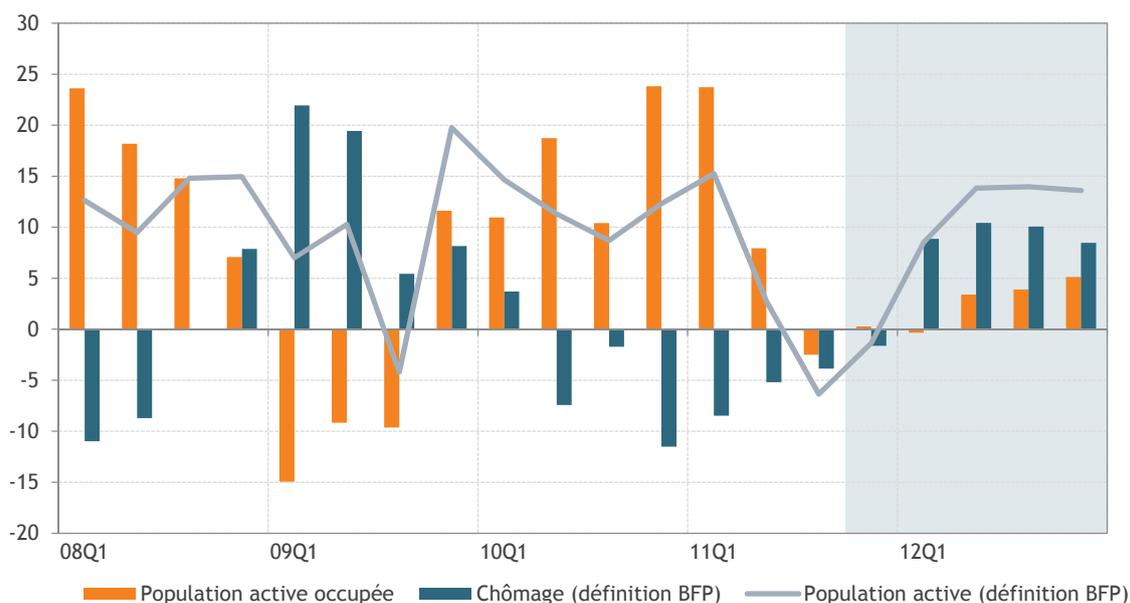


En dépit de la crise économique, la population active²³ a continué de croître sensiblement (38 600 unités en 2009 et 45 900 unités en 2010). Cette croissance s'explique non seulement par l'augmentation toujours soutenue de la population d'âge actif, mais aussi par les effets relativement limités de la crise sur l'évolution des taux d'activité. Le taux global d'activité est resté constant en 2009 (à 72,7 %) et a même atteint 72,9 % en 2010. En 2011, il est resté stable et cela devrait encore être le cas cette année. Dans les catégories d'âge les plus basses (de 15 à 24 ans), les taux d'activité poursuivent leur baisse tendancielle de ces dernières années. Dans les catégories moyennes (de 25 à 49 ans), l'évolution des taux d'activité (mesurés sur la base des chiffres administratifs) semble être affectée durablement par les contrôles plus stricts du comportement de recherche d'emploi des chômeurs indemnisés. En revanche, dans les catégories d'âge plus élevées, les taux d'activité continuent d'augmenter sensiblement. Néanmoins, la réforme des pensions de 1996 ayant atteint son régime de croisière, l'impulsion supplémentaire donnée à la croissance de l'offre de travail (suite au relèvement progressif de l'âge légal de la pension des femmes) disparaît. La projection du taux d'activité de cette année tient bien compte des effets des mesures structurelles récemment appliquées sur le marché du travail (limitation de l'accès au crédit-temps à temps plein et à l'interruption de carrière à temps plein ; durcissement des contrôles du comportement de recherche d'emploi des bénéficiaires d'une allocation d'insertion ; durcissement des conditions d'accès à la prépension à temps plein²⁴ par le biais de nouvelles CCT). Toutefois, les effets des réformes structurelles sur l'offre de travail (notamment la réforme des préretraites et le relèvement de l'âge de la pension anticipée) seront visibles à plus long terme. Grâce à une impulsion démographique toujours substantielle mais néanmoins en perte de vitesse, la croissance de la population active devrait passer de 30 200 unités en 2011 à 25 800 unités en 2012.

²³ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi ou les chômeurs âgés).

²⁴ Désormais appelée " régime de chômage avec complément d'entreprise ".

Graphique 19 Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active
Variation à un trimestre d'intervalle en milliers



Source : ICN, ONEM, BFP

Après l'éclatement de la crise, le chômage²⁵ a progressé durant six trimestres consécutifs. Durant cette période, le taux de chômage est passé de 11,6 % à 12,7 %, mais est resté néanmoins largement en deçà du niveau atteint à la fin de la période précédente de basse conjoncture (14,3 % au quatrième trimestre de 2004). Depuis, le chômage a diminué de manière ininterrompue, atteignant ainsi 11,9 % à la fin de l'année passée. La baisse du chômage s'est toutefois sensiblement atténuée au cours des derniers trimestres. En raison du ralentissement conjoncturel actuel, il devrait même augmenter tout au long de 2012.

En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs a diminué de 26 100 unités en 2011, le taux de chômage passant ainsi de 12,5 % à 11,9 %. Cette année, le nombre de chômeurs devrait toutefois augmenter de 19 400 unités. Notons toutefois que le nombre de chômeurs complets indemnisés (en ce compris les chômeurs âgés) devrait continuer à reculer légèrement (-900 unités), en raison principalement du glissement de chômeurs indemnisés vers les chômeurs non indemnisés engendré par la réforme du système des allocations d'attente²⁶ (allongement du stage d'attente ; contrôle plus strict du comportement actif de recherche d'emploi). Quant au taux de chômage, il grimperait à 12,3 % en 2012. Le taux de chômage harmonisé utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) est tombé à 7,2 % en 2011 et devrait s'établir à 7,5 % cette année.

²⁵ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi ou les chômeurs âgés).

²⁶ Désormais appelée " allocation d'insertion ".

Annexe

- Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers
- Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
- Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume
- Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
- Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
- Tableau B.5. Situation sur le marché du travail
- Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail
- Tableau B.6. Compte des particuliers
- Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers
- Tableau B.8. Compte des entreprises
- Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers*Taux de croissance, sauf indications contraires*

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique | -9,6 | 11,4 | 5,3 | 1,6 |
| Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2) | 1,4 | -2,2 | 0,5 | -0,8 |
| Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2) | 139,3 | 132,7 | 139,2 | 131,5 |
| Prix mondiaux | | | | |
| Biens hors énergie (en euro) (3) | -4,8 | 6,7 | 2,4 | 2,0 |
| Energie (Brent: USD par baril) | 61,5 | 79,5 | 111,4 | 109,8 |
| Taux d'intérêt zone euro (niveau) | | | | |
| Court terme (Euribor à 3 mois) (2) | 1,2 | 0,8 | 1,4 | 0,9 |
| Long terme (10 ans) (4) (2) | 3,7 | 3,3 | 3,9 | 3,6 |

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants*En milliards d'euros*

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|--------|--------|--------|--------|
| Dépenses de consommation finale des particuliers | 179,70 | 187,48 | 195,42 | 200,44 |
| Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics | 83,74 | 85,77 | 88,94 | 91,96 |
| Formation brute de capital fixe | 71,17 | 71,59 | 77,09 | 79,19 |
| a. Investissements des entreprises (1) | 45,17 | 44,98 | 50,06 | 51,49 |
| b. Investissements des pouvoirs publics | 5,76 | 5,84 | 6,61 | 7,52 |
| c. Investissements en logements | 20,24 | 20,77 | 20,41 | 20,18 |
| Variation de stocks | -3,50 | -0,03 | 2,94 | 3,05 |
| Dépenses nationales totales | 331,11 | 344,81 | 364,38 | 374,64 |
| Exportations de biens et services | 246,33 | 283,53 | 313,42 | 321,73 |
| Importations de biens et services | 237,04 | 273,96 | 308,28 | 318,35 |
| Produit Intérieur Brut | 340,40 | 354,38 | 369,52 | 378,02 |
| Revenu National Brut | 338,30 | 360,62 | 376,49 | 385,15 |

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume*Taux de croissance*

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------------|------------|------------|-------------|
| Dépenses de consommation finale des particuliers | 0,8 | 2,5 | 0,8 | -0,1 |
| Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics | 0,8 | 0,2 | 0,9 | 0,9 |
| Formation brute de capital fixe | -8,1 | -0,7 | 5,4 | 0,7 |
| a. Investissements des entreprises (1) | -9,3 | -1,6 | 8,8 | 0,9 |
| b. Investissements des pouvoirs publics | 7,2 | -1,8 | 11,0 | 11,6 |
| c. Investissements en logements | -9,2 | 1,6 | -3,7 | -3,2 |
| Variation de stocks (2) | -1,1 | -0,1 | 0,3 | 0,0 |
| Dépenses nationales totales | -2,4 | 1,2 | 2,1 | 0,3 |
| Exportations de biens et services | -11,2 | 9,9 | 5,0 | 0,5 |
| Importations de biens et services | -10,7 | 8,7 | 5,4 | 0,7 |
| Exportations nettes (2) | -0,5 | 1,1 | -0,2 | -0,2 |
| Produit intérieur brut | -2,8 | 2,3 | 1,9 | 0,1 |
| Revenu intérieur brut réel | -0,5 | 1,1 | 0,8 | -0,2 |
| Revenu national brut réel | -2,5 | 3,5 | 0,9 | -0,2 |

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses*Taux de croissance*

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------------|------------|------------|------------|
| Dépenses de consommation finale des particuliers | -0,9 | 1,8 | 3,4 | 2,7 |
| Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics | 3,7 | 2,3 | 2,8 | 2,4 |
| Formation brute de capital fixe | 0,1 | 1,3 | 2,2 | 2,0 |
| a. Investissements des entreprises (1) | -0,1 | 1,2 | 2,3 | 2,0 |
| b. Investissements des pouvoirs publics | -2,6 | 3,3 | 2,0 | 2,0 |
| c. Investissements en logements | 1,3 | 1,0 | 2,1 | 2,1 |
| Dépenses nationales totales | -1,2 | 2,9 | 3,5 | 2,5 |
| Exportations de biens et services | -5,2 | 4,7 | 5,3 | 2,2 |
| Importations de biens et services | -8,4 | 6,4 | 6,8 | 2,5 |
| Termes de l'échange | 3,4 | -1,5 | -1,4 | -0,3 |
| Produit Intérieur Brut | 1,2 | 1,8 | 2,3 | 2,2 |
| <i>Pro memori:</i> | | | | |
| Déflateur des dépenses finales totales | -3,0 | 3,7 | 4,3 | 2,4 |
| Contributions: | | | | |
| (a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3) | 0,7 | 1,0 | 1,3 | 1,2 |
| (a1) Coûts salariaux par unité produite | 1,1 | -0,0 | 0,8 | 0,9 |
| (a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite | -0,0 | 0,1 | -0,0 | 0,3 |
| (a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2) | -0,3 | 0,9 | 0,6 | -0,0 |
| (b) Coût des importations | -3,6 | 2,7 | 3,0 | 1,2 |

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants

Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|
| <i>Salariés dans le secteur marchand</i> | | | | |
| Coût salarial par heure effective | 2,6 | 0,9 | 2,5 | 3,4 |
| <i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i> | 2,0 | 0,2 | 2,3 | 3,5 |
| Coût salarial par personne | 0,6 | 1,2 | 3,0 | 2,9 |
| Salaire brut par heure effective | 2,0 | 0,7 | 2,7 | 3,4 |
| Salaire brut par personne | 0,1 | 1,0 | 3,2 | 2,9 |
| Indexation | 2,7 | 0,5 | 2,5 | 3,3 |
| Salaire brut par heure effective hors indexation | -0,7 | 0,1 | 0,2 | 0,1 |
| Salaire brut par personne hors indexation | -2,6 | 0,4 | 0,7 | -0,4 |
| Emploi (nombre d'heures) | -2,8 | 1,1 | 2,3 | -0,3 |
| Emploi (nombre de personnes) | -0,8 | 0,9 | 1,8 | 0,2 |
| Masse salariale y compris cotisations patronales (2) | -0,2 | 2,0 | 4,9 | 3,1 |
| Masse salariale hors cotisations patronales | -0,8 | 1,8 | 5,0 | 3,1 |
| <i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i> | | | | |
| Cotisations patronales (sensu lato) (2) | 34,9 | 35,2 | 35,0 | 35,1 |
| Cotisations patronales (sensu stricto) (3) | 24,9 | 25,0 | 24,9 | 25,1 |
| Cotisations des salariés (4) | 10,4 | 10,4 | 10,3 | 10,4 |
| <i>Inflation et indexation</i> | | | | |
| Inflation: indice national des prix à la consommation | -0,1 | 2,2 | 3,5 | 2,7 |
| Inflation: indice santé | 0,6 | 1,7 | 3,1 | 2,7 |
| Indexation rémunérations secteur public | 3,0 | 0,3 | 2,7 | 2,5 |
| Indexation des prestations sociales | 2,0 | 0,7 | 2,7 | 2,8 |
| <i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i> | | | | |
| Valeur ajoutée en volume | -3,3 | 2,2 | 2,4 | -0,2 |
| Emploi (nombre d'heures) | -2,2 | 1,1 | 2,2 | -0,1 |
| Productivité horaire | -1,1 | 1,0 | 0,1 | -0,1 |

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 95, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir (financement par la sécurité sociale: Maribel social, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand ; financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; financement de la Région flamande: chômeurs âgés ; financement de la Région wallonne : prime à l'emploi).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail*En milliers (moyennes annuelles)*

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|---------|---------|---------|---------|
| I. Population totale (II+III) | 10796,7 | 10884,1 | 10972,8 | 11062,4 |
| I.bis Population d'âge actif | 7124,5 | 7171,0 | 7209,7 | 7240,9 |
| II. Population inactive (concept BFP) | 5618,1 | 5659,7 | 5718,2 | 5782,0 |
| III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI) | 5178,5 | 5224,4 | 5254,6 | 5280,4 |
| IV. Emploi intérieur | 4454,2 | 4491,2 | 4547,5 | 4553,9 |
| (a) Salariés | 2899,9 | 2923,9 | 2972,1 | 2973,6 |
| (b) Indépendants | 720,2 | 726,2 | 736,2 | 741,2 |
| (c) Emploi public | 834,1 | 841,2 | 839,2 | 839,2 |
| V. Travailleurs frontaliers (solde) | 78,6 | 79,4 | 79,5 | 79,5 |
| VI. Chômage (concept BFP) | 645,7 | 653,8 | 627,7 | 647,0 |
| (a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1) | 550,9 | 564,6 | 544,6 | 569,1 |
| (b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2) | 94,8 | 89,2 | 83,1 | 77,9 |
| Taux de chômage (VI)/(III) | 12,5 | 12,5 | 11,9 | 12,3 |
| Taux d'activité (III)/(I.bis) | 72,7 | 72,9 | 72,9 | 72,9 |
| Taux d'emploi (IV+V/I.bis) | 63,6 | 63,7 | 64,2 | 64,0 |
| <i>Pro memori</i> | | | | |
| Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) | 7,9 | 8,3 | 7,2 | 7,5 |

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

En milliers (moyennes annuelles)

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|---------|---------|---------|---------|
| I. Population totale (II+III) | 10796,7 | 10884,1 | 10972,8 | 11062,4 |
| I.bis Population d'âge actif | 7124,5 | 7171,0 | 7209,7 | 7240,9 |
| II. Population inactive (concept BFP) | 5618,1 | 5659,7 | 5718,2 | 5782,0 |
| <i>dont: avec allocation ONEM (1):</i> | 191,9 | 195,3 | 192,2 | 186,9 |
| - Dispenses pour raisons sociales et familiales | 10,7 | 9,9 | 9,0 | 8,0 |
| - Dispenses pour reprise d'études | 20,3 | 21,6 | 21,6 | 21,9 |
| - Interruptions complètes de carrière (2) | 25,4 | 24,7 | 24,3 | 23,0 |
| - Prépensions conventionnelles à temps plein | 117,5 | 120,3 | 119,2 | 116,2 |
| - Chômeurs complets en formation professionnelle | 18,0 | 18,9 | 18,1 | 17,7 |
| III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI) | 5178,5 | 5224,4 | 5254,6 | 5280,4 |
| IV. Emploi intérieur | 4454,2 | 4491,2 | 4547,5 | 4553,9 |
| <i>dont: avec allocation ONEM (1):</i> | 348,4 | 379,9 | 417,4 | 382,9 |
| - Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations | 50,8 | 52,6 | 52,5 | 51,7 |
| - Activation | 69,5 | 85,3 | 116,9 | 94,1 |
| ** Agences locales pour l'emploi | 5,1 | 4,0 | 3,2 | 2,5 |
| ** Programme de réinsertion | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| ** Plan 'activa' (5) | 49,7 | 61,7 | 90,0 | 64,8 |
| ** Réintégration de chômeurs âgés | 9,0 | 13,1 | 17,4 | 20,7 |
| ** Programme de transition professionnelle | 5,7 | 5,2 | 4,9 | 4,7 |
| ** Première expérience professionnelle | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| - Interruptions partielles de carrière (2) | 227,1 | 240,9 | 247,0 | 236,2 |
| - Prépensions à temps partiel | 0,6 | 0,6 | 0,7 | 0,6 |
| - Chômeurs complets en atelier protégé | 0,5 | 0,4 | 0,4 | 0,4 |
| V. Travailleurs frontaliers (solde) | 78,6 | 79,4 | 79,5 | 79,5 |
| VI. Chômage (concept BFP) | 645,7 | 653,8 | 627,7 | 647,0 |
| (a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6) | 550,9 | 564,6 | 544,6 | 569,1 |
| (b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1) | 94,8 | 89,2 | 83,1 | 77,9 |
| p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1) | 27,9 | 28,4 | 28,1 | 27,9 |
| p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires) | 60,6 | 49,5 | 35,9 | 36,3 |
| p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles | 30,3 | 4,3 | -16,7 | 3,6 |

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|--------|--------|--------|--------|
| I. Opérations courantes | | | | |
| a. Ressources | 321,56 | 329,15 | 344,27 | 354,26 |
| 1. Excédent net d'exploitation | 10,88 | 10,62 | 10,89 | 10,99 |
| 2. Revenu mixte | 22,21 | 22,79 | 23,68 | 24,07 |
| 3. Rémunération des salariés | 183,55 | 187,76 | 196,37 | 202,63 |
| Salaires et traitements bruts | 135,14 | 137,96 | 144,25 | 148,51 |
| Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs | 36,23 | 37,39 | 38,97 | 40,43 |
| Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs | 12,18 | 12,41 | 13,14 | 13,69 |
| 4. Revenus nets de la propriété | 30,06 | 30,46 | 32,58 | 32,57 |
| Intérêts reçus | 12,03 | 10,60 | 12,29 | 12,57 |
| Intérêts payés (-) | 4,10 | 3,36 | 3,90 | 4,03 |
| Revenu distribué des sociétés | 14,36 | 14,72 | 15,17 | 14,82 |
| Autres | 7,78 | 8,51 | 9,02 | 9,21 |
| 5. Prestations sociales | 68,51 | 70,40 | 73,43 | 77,03 |
| 6. Autres transferts courants nets | 3,76 | 3,86 | 4,00 | 3,71 |
| 7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension | 2,60 | 3,25 | 3,32 | 3,27 |
| b. Emplois | 293,15 | 305,48 | 318,56 | 330,27 |
| 1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine | 42,74 | 45,18 | 47,32 | 51,25 |
| 2. Cotisations sociales, dont: | 70,71 | 72,82 | 75,82 | 78,58 |
| Cotisations sociales effectives | 58,54 | 60,41 | 62,67 | 64,90 |
| Cotisations sociales imputées | 12,18 | 12,41 | 13,14 | 13,69 |
| 3. Consommation finale nationale | 179,70 | 187,48 | 195,42 | 200,44 |
| c. Epargne nette | 28,41 | 23,67 | 25,71 | 23,99 |
| II. Opérations en capital | | | | |
| a. Ressources | 1,37 | 0,84 | 0,88 | 0,88 |
| b. Emplois | 11,79 | 12,14 | 11,73 | 11,09 |
| 1. Formation brute de capital fixe | 21,98 | 22,38 | 22,17 | 21,99 |
| 2. Consommation de capital fixe (-) | 12,16 | 12,49 | 12,89 | 13,34 |
| 3. Impôts en capital | 2,23 | 2,49 | 2,63 | 2,69 |
| 4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur | -0,07 | -0,08 | -0,08 | -0,08 |
| 5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits | -0,47 | -0,35 | -0,38 | -0,38 |
| 6. Autres transferts en capital à payer | 0,27 | 0,18 | 0,27 | 0,21 |
| III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement | 17,99 | 12,38 | 14,86 | 13,78 |
| en % du PIB | 5,28 | 3,49 | 4,02 | 3,65 |

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------|-------|------|------|
| <i>Taux de croissance</i> | | | | |
| Revenu primaire brut | 0,4 | 0,2 | 1,2 | -0,1 |
| <i>a. Salaires, dont:</i> | 1,8 | 0,5 | 1,1 | 0,5 |
| Entreprises | 0,7 | 0,2 | 1,4 | 0,3 |
| Etat | 4,8 | 1,1 | 0,3 | 0,8 |
| Travailleurs frontaliers | 6,1 | 2,3 | 1,6 | 0,4 |
| <i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i> | -1,3 | -0,4 | -0,0 | -0,7 |
| Excédent brut d'exploitation des particuliers | -3,5 | -1,5 | -0,5 | -0,4 |
| Revenu mixte | 1,1 | 0,8 | 0,5 | -1,0 |
| <i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i> | -5,4 | -0,4 | 3,4 | -2,7 |
| Intérêts reçus | -26,6 | -13,5 | 12,2 | -0,4 |
| Intérêts payés (-) | -36,2 | -19,5 | 12,2 | 0,7 |
| Revenus distribués des sociétés | 5,2 | 0,7 | -0,3 | -4,9 |
| Distribution secondaire des revenus | | | | |
| <i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i> | 9,1 | 0,9 | 0,8 | 1,5 |
| Prestations sociales | 8,3 | 0,9 | 0,9 | 2,1 |
| <i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i> | 3,8 | 1,2 | 0,7 | 0,9 |
| Cotisations sociales effectives | 3,1 | 1,3 | 0,3 | 0,8 |
| Cotisations sociales imputées | 7,6 | 0,2 | 2,6 | 1,6 |
| <i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i> | -4,0 | 3,8 | 1,3 | 5,4 |
| Revenu disponible brut des particuliers | 2,9 | -0,5 | 1,2 | -1,0 |

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises

En milliards d'euros

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|--------|--------|--------|--------|
| I. Opérations courantes | | | | |
| a. Ressources | 20,86 | 34,58 | 36,15 | 34,28 |
| 1. Excédent net d'exploitation | 34,46 | 40,13 | 43,17 | 40,44 |
| 2. Cotisations sociales | 12,18 | 12,80 | 13,32 | 13,54 |
| Cotisations effectives à charge des employeurs | 6,44 | 6,84 | 7,11 | 7,27 |
| Cotisations à charge des salariés | 2,26 | 2,52 | 2,57 | 2,62 |
| Cotisations sociales imputées | 3,49 | 3,45 | 3,64 | 3,65 |
| 3. Revenus nets de la propriété | -26,11 | -19,21 | -21,23 | -20,54 |
| 4. Autres transferts courants nets | 0,33 | 0,86 | 0,89 | 0,85 |
| b. Emplois | 21,19 | 22,93 | 24,50 | 25,42 |
| 1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine | 9,01 | 10,13 | 11,18 | 11,88 |
| 2. Prestations sociales | 9,57 | 9,55 | 9,99 | 10,26 |
| Prestations d'assurances sociales de régimes privés | 6,08 | 6,10 | 6,36 | 6,61 |
| Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs | 3,49 | 3,45 | 3,64 | 3,65 |
| 3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension | 2,61 | 3,25 | 3,33 | 3,28 |
| c. Epargne nette | -0,33 | 11,65 | 11,65 | 8,86 |
| II. Opérations en capital | | | | |
| a. Ressources | 4,87 | 3,50 | 4,74 | 3,91 |
| b. Emplois | 1,54 | 1,78 | 8,60 | 8,69 |
| 1. Formation brute de capital fixe | 43,44 | 43,37 | 48,30 | 49,68 |
| 2. Consommation de capital fixe (-) | 40,54 | 42,35 | 43,96 | 45,72 |
| 3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits | 1,44 | 0,44 | 1,03 | 0,93 |
| 4. Variation des stocks | -3,44 | 0,05 | 3,01 | 3,12 |
| 5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 6. Transferts en capital à payer | 0,64 | 0,27 | 0,22 | 0,67 |
| III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement | 3,00 | 13,37 | 7,78 | 4,09 |
| en % du PIB | 0,88 | 3,77 | 2,10 | 1,08 |

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde
En milliards d'euros

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|--------|--------|--------|--------|
| I. Opérations courantes | | | | |
| a. Emplois | 253,08 | 281,73 | 315,61 | 326,25 |
| 1. Importations de biens et services | 237,04 | 273,96 | 308,28 | 318,35 |
| 2. Rémunération des salariés | 2,13 | 2,17 | 2,28 | 2,37 |
| 3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.) | 1,59 | 1,73 | 1,76 | 1,86 |
| 4. Revenus nets de la propriété (-) | -6,28 | 1,93 | 2,42 | 2,50 |
| 5. Autres transferts courants nets | 3,28 | 2,96 | 2,72 | 3,07 |
| 6. Cotisations sociales | 2,00 | 2,11 | 2,21 | 2,29 |
| 7. Prestations sociales autres que transferts en nature | 0,76 | 0,74 | 0,77 | 0,81 |
| b. Ressources | 255,36 | 292,88 | 323,19 | 331,82 |
| 1. Exportations de biens et services | 246,33 | 283,53 | 313,42 | 321,73 |
| 2. Rémunération des salariés | 7,27 | 7,52 | 7,90 | 8,17 |
| 3. Subventions | 0,63 | 0,69 | 0,69 | 0,69 |
| 4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine | -0,18 | -0,22 | -0,25 | -0,26 |
| 5. Cotisations sociales | 0,72 | 0,74 | 0,78 | 0,81 |
| 6. Prestations sociales autres que transferts en nature | 0,58 | 0,62 | 0,65 | 0,68 |
| c. Solde des opérations courantes | 2,28 | 11,15 | 7,58 | 5,57 |
| II. Opérations en capital | -1,20 | -0,24 | -0,70 | -0,82 |
| 1. Transferts nets en capital | -0,20 | -0,28 | -0,20 | -0,32 |
| 2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-) | 1,00 | -0,03 | 0,50 | 0,50 |
| III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale | 1,08 | 10,91 | 6,88 | 4,75 |
| en % du PIB | 0,32 | 3,08 | 1,86 | 1,26 |